



VERS DEMAIN

POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE



À la gloire de sainte Anne page 34

Pape François: «C'est l'argent qui commande»

Édition en français, 74e année.
No. 923 mai-juin-juillet 2013
Date de parution: juillet 2013

1\$ le numéro
Périodique, paraît 5 fois par année
Publié par l'Institut Louis Even
pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....	20,00\$
2 ans.....	10,00\$
autres pays: surface, 4 ans.....	60,00\$
2 ans.....	30,00\$
avion 1 an.....	20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC , Canada – J0L 1M0
Tél: Rougemont (450) 469-2209, Fax: (450) 469-2601
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Directrice: Thérèse Tardif

Rédacteurs: Yvette Poirier, Alain Pilote

Photos et caricatures: Jude Potvin

Retournez toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à:

Journal Vers Demain, 1101 rue Principale
Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Attention, nouveaux tarifs!

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros

4 ans 40 euros

Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:

Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France
C.C.P. Nantes 4 848 09 A

Tél/Fax 03.88.94.32.34

Christian Burgaud:

cburgaud1959@gmail.com

Tél.: fixe 02 40 32 06 13

Portable: 06 81 74 36 49

Belgique: Libellez et adressez vos chèques à
Joséphine Kleynen — C.C.P. 000-1495593-47
IBAN: BE22000149559347 — BIG: BPOTBEB1
215 rue de Mons, 1er étage
1070 Bruxelles, Belgique. Tél.02/522 29 84

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse

Fax Canada 450 469 2601 — Tél. 450 469 2209
e-mail: info@versdemain.org

VERS DEMAIN

Un journal de patriotes
catholiques pour le
règne de Jésus et de
Marie dans les âmes,
les familles, les pays

Pour la réforme économique du
Crédit Social en accord avec la
doctrine sociale de l'Église par
l'action vigilante des pères de famille
et non par les partis politiques

Sommaire

- 3 **L'argent doit être le serviteur**
Alain Pilote
- 4 **«L'argent doit servir et non gouverner!»**
Pape François
- 6 **Argent-perverti. Argent-dieu**
Louis Even
- 9 **La sécurité économique pour chacun**
Louis Even
- 12 **«C'est l'argent qui commande»**
Pape François
- 14 **La personne humaine est la fin**
Pape François
- 15 **L'Église et l'environnement.**
Évêques du Canada
- 21 **Un nouveau système financier**
Alain Pilote
- 22 **La pauvreté en Afrique**
Abbé Joseph Lukelu
- 26 **La fausse paix de l'Anti-christ**
Alain Pilote
- 29 **Saguenay peut continuer sa prière**
- 30 **Ne donner à personne le pouvoir de tuer**
- 31 **Prier pour le respect de la vie**
Mgr Christian Lépine
- 34 **À la gloire de sainte Anne**
Louis Even
- 45 **Un logiciel nommé «Amour»**
- 46 **Que Jésus les reçoive dans son Paradis**
Thérèse Tardif

En visitant notre site www.versdemain.org, vous pouvez
payer votre abonnement et
faire vos dons en ligne.



Éditorial

L'argent doit être le serviteur, et non le maître de l'homme



Depuis son élection il y a à peine quelques mois, le Pape François a conquis le cœur de tous, même des incroyants, par son style direct et sa franchise pour dire les choses telles qu'elles sont. Ces dernières semaines, le Saint-Père a eu des paroles très fortes pour dénoncer le pouvoir de l'argent. Par exemple, le 16 mai dernier, dans un discours à de nouveaux ambassadeurs, le Pape François a parlé de «la tyrannie que l'argent exerce sur les êtres humains et les sociétés, une «nouvelle forme d'adoration de l'antique veau d'or... qui impose unilatéralement, et sans recours possible, ses lois et ses règles... L'argent doit servir et non gouverner!» (Voir page 4.) Comme l'a écrit Louis Even, l'argent est devenu un dieu tyannique. (Voir page 6.)

Dans son homélie de la messe du dimanche matin 2 juin, le Saint-Père a déclaré: «La guerre vient de la haine, de la jalouse, de la volonté de puissance, et aussi — nous le voyons souvent — de la faim de pouvoir. Dans l'histoire aussi, nous avons vu que, très souvent, les problèmes locaux, les problèmes économiques, les crises économiques, dans le monde entier, les grands de la terre veulent les résoudre avec une guerre. Pour quelle raison? Parce que pour eux l'argent est plus important que les personnes; et la guerre c'est cela: c'est un acte de foi en l'argent.» (C'est en effet la déclaration de la guerre en 1939 qui avait mis fin à la crise économique qui avait débuté en 1929.)

Le Pape explique qu'à la base de tout ce désordre, c'est que l'homme a perdu la place qui lui revient dans la création; c'est le premier principe de la doctrine sociale de l'Église qui est bafoué, celui de la dignité, de la

Photo: Lors de l'audience du 15 mai 2013, place Saint-Pierre, une colombe repose sur la main du Pape François. Comme on le voit dans toutes ses déclarations, c'est vraiment l'Esprit-Saint qui inspire le Saint-Père!

primauté de la personne humaine: les systèmes doivent être au service de l'homme, et non l'inverse; l'ordre des choses doit être subordonné à l'ordre des personnes, et non l'inverse. En d'autres mots, l'argent, le signe, doit être le serviteur, et non le maître de l'homme.

Le 5 juin 2013, lors de l'audience générale du mercredi, en parlant de l'environnement,

ronnement, le Pape a continué sur ce thème de l'argent qui domine au lieu de servir: «Ce qui commande aujourd'hui, ce n'est pas l'homme, c'est l'argent, l'argent, c'est l'argent qui commande... Les personnes sont mises au rebut, comme si elles étaient des déchets.» (Voir page 12.) Et c'est cette mentalité de mettre de côté l'être humain quand il n'est plus «rentable» qui amène à des situations comme l'euthanasie. (Voir page 30.)

Nous espérons que ces importantes paroles du Pape François encourageront ceux qui ne l'ont pas encore fait, parmi nos lecteurs, à lire et étudier les articles de Louis Even et d'autres sur la démocratie économique (parfois aussi appelée crédit social, mais qui n'a rien à voir avec des partis politiques ayant pu porter ce nom). Le désordre dans le système économique actuel fait beaucoup de mal aux êtres humains, et met même en jeu leur salut éternel.

Considérez tous les différents problèmes qui affectent la société actuellement, et vous verrez qu'ils sont pratiquement tous liés à une question d'argent: les employés du secteur public ou privé qui réclament des hausses de salaires, les gouvernements qui essaient de réduire leurs déficits et leurs dettes en coupant dans les services et en augmentant les taxes et impôts; les compagnies qui licencient leurs employés pour réduire leurs coûts, les familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, etc. Alors, bonne lecture et bonne étude!

*Alain Pilote
rédacteur*

« L'argent doit servir et non pas gouverner ! »

Discours du Pape François à de nouveaux ambassadeurs

Le 16 mai 2013, le Pape François recevait au Vatican les nouveaux ambassadeurs de quatre pays — Kirghizstan, Antigua et Barbuda, Grand-duché de Luxembourg et Bostwana — venus lui présenter leurs lettres de créance. Pour cette occasion, le Saint-Père leur a adressé un discours avec des paroles très fortes pour dénoncer le pouvoir de l'argent, des paroles qui méritent d'être méditées et analysées, car elles correspondent à ce que Vers Demain dénonce depuis ses tout débuts, et donc des paroles que nos lecteurs de longue date apprécieront à leur juste valeur.

Radio Vatican présentait ainsi ce discours du Pape: «L'acceptation de l'empire de l'argent sur les êtres et sur les sociétés est intolérable. C'est en substance ce qu'a voulu expliqué le Pape dans son discours. Les mots du souverain pontife n'ont jamais été aussi durs envers l'adoration de l'argent et ses conséquences tragiques.» Voici la traduction officielle de ce discours du Pape François, prononcé en italien:

Messieurs les Ambassadeurs, notre humanité vit en ce moment comme un tournant de son histoire, eu égard aux progrès enregistrés en divers domaines. Il faut faire l'éloge des acquis positifs qui contribuent au bien-être authentique de l'humanité dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la communication par exemple.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître aussi que la plupart des hommes et des femmes de notre temps continuent de vivre dans une précarité quotidienne aux conséquences funestes. Certaines pathologies augmentent, avec leurs conséquences psychiques; la peur et la désespérance saisissent les cœurs de nombreuses personnes même dans les pays dits riches; la joie de vivre

« L'adoration de l'antique veau d'or a trouvé un visage nouveau et impitoyable dans le fétichisme de l'argent, et dans la dictature de l'économie sans visage. » – Pape François



s'amenuise; l'indécence et la violence prennent de l'ampleur; et la pauvreté devient plus criante. Il faut lutter pour vivre, et pour vivre souvent indignement.

L'une des causes de cette situation, à mon avis, se trouve dans le rapport que nous entretenons avec l'argent, et dans notre acceptation de son empire sur nos êtres et nos sociétés. Ainsi la crise financière que nous traversons, nous fait oublier son origine première située dans une profonde crise anthropologique. Dans la négation du primat de l'homme !

On s'est créé des idoles nouvelles. L'adoration de l'antique veau d'or (cf. Ex 32, 15-34) a trouvé un visage nouveau et impitoyable dans le fétichisme de l'argent, et dans la dictature de l'économie sans visage, ni but vraiment humain. La crise mondiale qui touche les finances et l'économie semble mettre en lumière leurs difformités, et surtout la grave déficience de leur orientation anthropologique qui réduit l'homme à une seule de ses nécessités: la consommation.

Et pire encore, l'être humain est considéré aujourd'hui comme étant lui-même un bien de consommation qu'on peut utiliser, puis jeter. Cette dérive se situe au niveau individuel et sociétal. Et elle est promue !

Dans un tel contexte, la solidarité qui est le trésor du pauvre, est souvent considérée comme contre-productive, contraire à la rationalité financière et économique. Alors que le revenu d'une minorité s'accroît de manière exponentielle, celui de la majorité s'affaiblit.

Ce déséquilibre provient d'idéologies promotrices de l'autonomie absolue des marchés et



Le veau d'or de l'Ancien Testament (1300 ans av. J.C.) et celui de Wall Street aujourd'hui



biens, c'est les voler et leur enlever la vie. Ce ne sont pas nos biens que nous détenons, mais les leurs» (Homélie sur Lazare, 1, 6: PG 48, 992D).

Chers Ambassadeurs, il serait souhaitable de réaliser une réforme financière qui soit éthique et qui entraînerait à son tour une réforme économique salutaire pour tous. Celle-ci demanderait toutefois un changement courageux d'attitude des dirigeants politiques. Je les exhorte à faire face à ce défi, avec détermination et clairvoyance, en tenant certes compte de la particularité de leurs contextes.

L'argent doit servir et non pas gouverner ! Le Pape aime tout le monde : les riches comme les pauvres. Mais le Pape a le devoir au nom du Christ, de rappeler au riche qu'il doit aider le pauvre, le respecter, le promouvoir. Le Pape appelle à la solidarité désintéressée, et à un retour de l'éthique pour l'humain dans la réalité financière et économique.

L'Église, pour sa part, travaille toujours pour le développement intégral de toute personne. En ce sens, elle rappelle que le bien commun ne devrait pas être un simple ajout, un simple schéma conceptuel de qualité inférieure inséré dans les programmes politiques. Elle encourage les gouvernements à être vraiment au service du bien commun de leurs populations. Elle exhorte les dirigeants des entités financières à prendre en compte l'éthique et la solidarité. Et pourquoi ne se tourneraient-ils pas vers Dieu pour s'inspirer de ses desseins ? Il se créera alors une nouvelle mentalité politique et économique qui contribuera à transformer l'absolue dichotomie entre les sphères économique et sociale en une saine cohabitation.

Pape François

Dieu est considéré par ces financiers, économistes et politiques, comme étant incontrôlable, dangereux même puisqu'il appelle l'homme à sa réalisation plénire et à l'indépendance des esclavages de tout genre. L'éthique – une éthique non idéologique naturellement – permet, à mon avis, de créer un équilibre et un ordre social plus humains.

En ce sens, j'encourage les maîtres financiers et les gouvernants de vos pays, à considérer les paroles de saint Jean Chrysostome: «Ne pas faire participer les pauvres à ses propres

Argent perverti. Argent-dieu. Argent-tyran

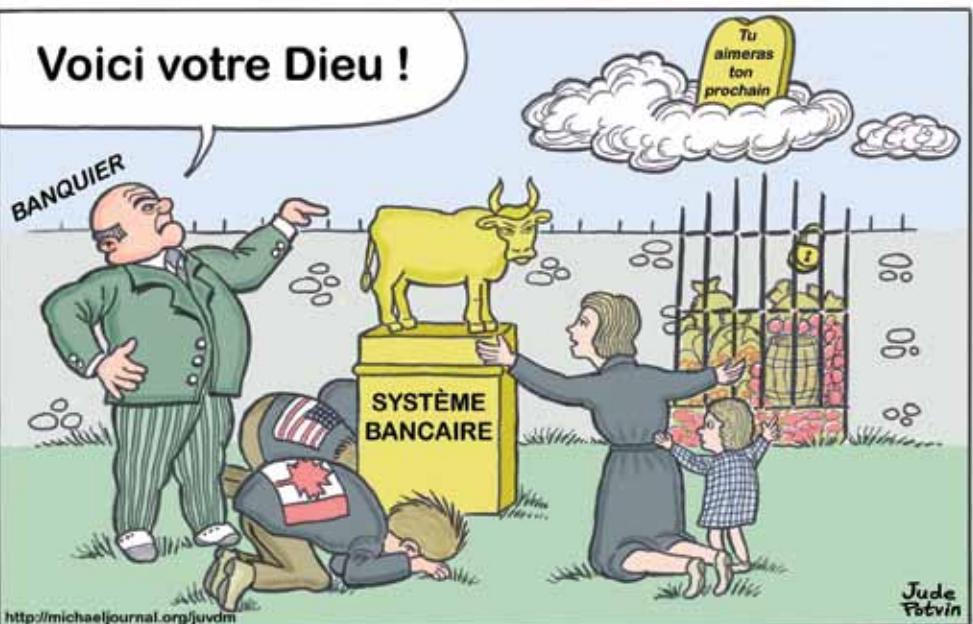
Le système financier doit exister pour distribuer les produits

par Louis Even

Perversion

Si vous étiez sur un champ de bataille moderne, vous ne seriez pas trop surpris de voir des chars d'assaut faucher des vies humaines. Ce ne serait certainement pas une vue réjouissante, mais au moins vous admettriez que les engins y sont employés à l'usage pour lequel ils furent destinés. Le char d'assaut a été conçu pour cracher des obus, non pas pour conduire les gens à la messe.

Mais, si dans une rue de votre ville, ou de votre village, vous voyiez les automobilistes se précipiter sur les piétons, les poursuivre jusque sur les trottoirs pour les écraser, vous trouveriez ce spectacle autrement plus révoltant que celui du champ de bataille. N'est-ce pas ?



Détourner une chose utile de sa fin, pour en faire un instrument nuisible, c'est une perversion. Et plus la chose était parfaite, plus la perversion est criminelle.

C'est bien là le cas de notre système financier, de notre système d'argent.

Le système d'argent fut conçu pour servir, pour faciliter la vie économique en société. Ce fut certainement une des plus belles inventions de l'homme. Mais cet instrument de service est devenu un instrument de punition. Social par essence, il a été perverti, transformé en un outil extrêmement anti-social.

Argent-dieu

Cette perversion a vicié toute la vie économique. L'argent est aujourd'hui imposé à l'homme comme un dieu, dans un sens bien plus profond et bien plus étendu qu'on ne l'entend généralement dénoncer par les prédateurs les plus éloquents.

Pas seulement le dieu qu'adore l'avarice en contemplant son or ou son compte de banque. Mais un dieu exigeant et tyrannique que doivent servir toutes nos activités économiques. L'argent est devenu la condition et la fin de toute entreprise qui devrait être orientée au service des besoins humains.

On cultive un champ si ça doit rapporter de l'argent. Si le champ ne produit que du blé qui ne se vend pas, on le laisse en friche. On fabrique des chaussures si ça paye. S'il n'y a pas d'argent au bout, quand même il y aurait encore des pieds nus, on arrête. Et tant qu'il y a de l'argent au bout, même si tous les pieds sont chaussés, on fabrique.

Les mêmes bras, les mêmes cerveaux, les mêmes entrepreneurs, passeront d'une production à une autre, d'un commerce à un autre, si le premier cesse de payer et si le second rapporte de l'argent. De tracteurs aujourd'hui à canons demain; de nourriture fortifiante aujourd'hui à de l'alcool empoisonneur demain. Selon que ça paye.

L'ouvrier est, comme son patron, soumis au service de ce même dieu. Il court où il y a un salaire: construction de maison ou

usine de guerre. C'est son pain qu'il veut assurément. Mais son pain, le pain de sa femme et de ses enfants, il doit aller le chercher là où il y a de l'argent au bout de sa semaine, quel que soit le genre de travail qu'on lui commande: travail de vie ou travail de mort. Peut-il même s'en inquiéter quand il ne sait pas, la plupart du temps, à quoi servira le produit de son travail?

Le bûcheron dans la forêt, le chimiste ou le manœuvre dans le moulin à papier, sont là pour l'argent de leur salaire. Que le papier produit doive servir à des mandements de carême ou à des publications pornographiques, la responsabilité du tra-

vailleur est limitée à l'enveloppe de paye. Ce n'est pas l'ouvrier que nous blâmons. Il n'est que l'esclave, condamné à servir la production qui rapporte de l'argent, sous peine de crever de faim avec sa famille.

Argent-tyran

Ce dieu-là ne réclame pas seulement la place suprême dans les décisions économiques. Comme le Moloch des Ammonites ou le Minotaure des Grecs, il lui faut des victimes humaines. Ses victimes ne se comptent plus. Son comportement peut freiner toute activité de production, paralyser la distribution des produits, jeter des millions d'êtres humains dans la faim et les privations de toutes sortes en face d'une abondance de produits. C'est même quand les produits sont accumulés devant des besoins pressants que ce dieu tyrannique semble prendre le plus de malin plaisir à mettre les familles en pénitence. Les centaines de mille chômeurs du Canada en savent quelque chose.

Le pouvoir de l'argent peut entraver les meilleures entreprises même celles des apôtres de l'Évangile. Les mains tendues de nos missionnaires, et même de directeurs d'œuvres de chez nous, n'en sont-elles pas la preuve quotidienne ?

Un dieu de puissance redoutable. Et aussi un dieu de désordre, de divisions, de discorde, de conflits. Qu'est-ce qui dresse les uns contre les autres, patrons et employés, marchands et acheteurs, propriétaires et locataires ? Qu'est-ce qui crée des chicane entre époux ? Qu'est-ce qui disperse les membres des familles parce que le foyer n'est qu'un taudis ou qu'une couple de chambres ? Qu'est-ce qui fait le sujet des quatre cinquièmes des procès dans nos cours de justice ?

Eh bien, c'est ce dieu tyrannique, cette domination de l'argent sur nos vies, tant dans l'ordre privé que dans l'ordre public, que les créditeurs veulent renverser. Non pas supprimer le système d'argent, mais le ramener à son rôle, à sa fonction propre qui est de servir et non pas d'opprimer.

Comme toutes les idoles, ce dieu dont nous venons de signaler la puissance, n'est qu'une création artificielle, faite de main d'homme. Son caractère artificiel a été démontré à la face de l'univers dans tous les pays civilisés, par le miracle de septembre 1939.

De l'argent pour tuer

Quel miracle ? Le miracle de l'argent sortant du néant, par millions, par centaines de millions, après dix années où l'on manquait d'argent partout. Et sous quelle baguette magique ? Sous le coup de la déclaration de guerre. Puis, pas une seule fois pendant les six années de guerre, dans aucun pays

Le système d'argent fut conçu pour servir, pour faciliter la vie économique en société. Mais cet instrument de service est devenu un instrument de punition.



en guerre, on n'a entendu une seule fois un gouvernement dire: « On va être obligé d'arrêter cette guerre faute d'argent. » Non pas. Seuls comptaient les hommes et le matériel.

Les chômeurs, que la veille encore on envoyait crever dans leur misère, on allait maintenant les chercher pour en faire des soldats ou des producteurs de munitions. Et les millions, les milliards pour payer venaient aussi vite que le flot de tueurs et que la capacité de produire pour la tuerie.

Venir, après cela, nous parler de problème d'argent quand il n'y a pas de problème de produits, est une farce que seuls des gogos peuvent gober. Si l'argent a pu venir aussi vite pour le gouvernement, consommateur de guerre, l'argent peut également venir aussi vite pour les individus, consommateurs de paix. Il n'y a là aucune difficulté technique. C'est affaire de décision.

Les créditeurs se lèvent et appellent tous les patriotes à se lever avec eux contre la tyrannie de l'argent. Nous refusons la crise qui fabrique des pauvres en série et nous refusons la guerre qui fabrique des cadavres en série. L'argent doit être gouverné par la capacité de production du pays, et non pas la capacité de production être limitée par l'argent.

Il est absurde de voir des villes ou des provinces obligées de renoncer à des développements nécessaires et possibles, sous le seul prétexte de manque de moyens de paiement. Absurde que des corps publics, des conseils municipaux, doivent endetter leur population auprès de financiers, pro-

► ducteurs de rien, pour avoir la permission de mettre en œuvre des bras et des matériaux qui attendent.

Pour distribuer à tous

Puis le système financier doit exister pour distribuer les produits. Cela consiste à mettre des prix sur les produits puis à distribuer du pouvoir d'achat aux individus qui choisissent parmi les produits ceux qui conviennent à leurs besoins. Prix et pouvoir d'achat doivent s'équilibrer sinon la distribution grince, quand ce n'est pas pire.

Et comme tout le monde a des besoins, tout le monde doit avoir du pouvoir d'achat. Les besoins sont attachés à la personne, du berceau à la tombe; le droit aux produits doit être aussi attaché à la personne, du berceau à la tombe. Sinon les produits ne sont plus au service des besoins. Le Crédit Social y pourvoit par un dividende périodique à tous, du berceau à la tombe.

Le mode actuel de distribution ne peut pas garantir une part des biens de la terre à tout le monde parce qu'il attache le droit aux produits exclusivement à l'emploi. Tout le monde n'est pas employé. Le progrès tend même à diminuer l'emploi tout en augmentant la production.

On ne se nourrit pas avec de l'emploi, mais avec des produits alimentaires. On ne s'habille pas avec de l'emploi, mais avec des vêtements. Le droit aux produits doit donc être réglé d'après la présence des produits offerts aux besoins et non pas d'après la présence de l'homme dans une entreprise de production.

Si le produit vient sans le besoin de labeur humain, le droit au produit doit venir aussi sans be-

soin d'emploi. Et si beaucoup de produits viennent avec moins d'emploi, le droit à beaucoup de produits doit aussi venir avec moins d'emploi.

Maintenir la nécessité de l'emploi pour avoir le droit de vivre alors que les inventions, les machines, les perfectionnements des procédés de production, ont justement pour but d'épargner du labeur humain, c'est faire du progrès une punition au lieu d'une libération.

Jamais les syndicats ouvriers, ni les autres associations qui cherchent la sécurité économique dans l'emploi et dans le salaire, ne réussiront à obtenir cette sécurité économique dans le monde industriel d'aujourd'hui. Elles peuvent en obtenir un degré relatif pour des individus mais pas pour tous les individus.

Solution unique

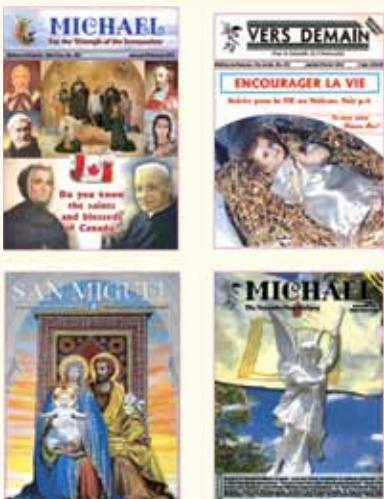
Le Crédit Social, seul, offre la solution. Et nulle autre solution adéquate n'a jamais été présentée.

La fiscalité pour allocations d'assistance admet, par son existence même, que la répartition des droits aux produits est mal faite. Mais la fiscalité ne corrige pas cette mauvaise répartition. Elle la laisse continuer tout en essayant d'en atténuer les effets en prenant à l'un pour passer à l'autre.

Le Crédit Social, lui, corrige ce vice de répartition à sa source. Il distribue un pouvoir d'achat global correspondant à la production globale et il assure à chaque individu une part de ce pouvoir d'achat, part au moins suffisante pour procurer le nécessaire.

Le Crédit Social supprime le désordre économique au lieu de s'escrimer sans cesse à essayer d'en guérir les plaies.

Louis Even



Vers Demain publié en quatre langues

Saviez-vous que Vers Demain est publié en quatre langues — français, anglais, espagnol et polonais? Ils sont tous publiés en format magazine. Si vous connaissez quelqu'un qui peut lire une de ces langues, n'hésitez pas à leur offrir un abonnement-cadeau, ou bien abonnez-vous vous-même pour améliorer vos habiletés dans une deuxième langue! Le prix est le même pour chacune des quatre éditions: 20 dollars pour 4 ans (pour le Canada et les États-Unis, ou 20 euros pour 2 ans pour l'Europe).

Envoyez votre chèque ou mandat-poste (et n'oubliez pas de mentionner dans quelle langue vous voulez recevoir le magazine) à l'adresse suivante:

Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, J0L 1M0; Tel.: 1 (450) 469-2209
(pour l'adresse pour les autres pays, voir en page 2)

La sécurité économique pour chaque individu

Dieu multiplie le pain, à nous de le distribuer

par Louis Even

Dans cet article, je vais vous parler de la sécurité économique. Sécurité, cela veut dire être à l'abri. La sécurité politique, par exemple, met à l'abri des incursions des pays étrangers, pour ce qui est de la nation. Elle met à l'abri des malfaiteurs et des voleurs, pour ce qui est des citoyens à l'intérieur d'un pays. Cela, c'est la sécurité politique.

Ne pas manquer du nécessaire

Quand on parle d'économie, on parle de la satisfaction des besoins matériels. La sécurité économique signifie donc qu'on a l'esprit tranquille du côté du nécessaire à la vie, que l'on n'a pas à craindre de manquer du nécessaire.

L'absence de souci matériel ne veut pas dire, évidemment, qu'il ne faut pas s'occuper des choses matérielles, qu'il ne faut pas s'occuper de produire ce qui est nécessaire. Non, mais cela veut dire que, une fois qu'on a fait ce qui est normalement possible, ce qu'on est capable de faire avec les moyens de production dont on dispose, on devrait être au moins assuré d'avoir le nécessaire, surtout quand le nécessaire ne manque pas, et qu'il est loin de manquer.

Or, le nécessaire ne manque pas: ni dans le pays, ni, si on regarde le monde entier, à la grandeur de l'univers. Il peut y avoir des pays qui sont en détresse, mais il y en a d'autres qui sont en surabondance.

Et on ne devrait pas avoir à s'inquiéter. Pourquoi donc ne pouvons-nous pas suivre l'avis qui nous a été donné par Notre-Seigneur: «Ne vous inquiétez donc pas de ce que vous mangerez, de quoi vous vous vêtirez... Regardez donc les oiseaux du ciel: ils ne travaillent pas, ils ne sèment ni ne moissonnent; et cependant, votre Père céleste les nourrit. La même chose pour les lis des champs: ils ne tissent pas, et pourtant, ils dépassent en splendeur les plus beaux habits de Salomon dans toute sa gloire... Votre Père céleste sait ce dont vous avez besoin.» (Matthieu 6, 25-32)

Justement. Notre Père céleste, qui est notre Créateur, a placé sur la terre tout ce qu'il faut pour satisfaire les besoins de toute l'humanité. Non pas qu'il ait mis toutes les choses toutes faites dans un endroit en particulier; mais si l'on regarde la surface du globe, il en a mis assez sur terre, sous terre, sous le sol, dans la mer, dans les forêts, partout, pour satisfaire tous les besoins normaux de l'humanité à travers tous les siècles.

Cela, on le sait; personne ne peut le nier. Mais pour qui le bon Dieu a-t-il fait toutes ces choses-là? Puisqu'il est le Père de tous les hommes, il les a fait pour tous les hommes.

Les biens de la terre ont été créés pour tous les hommes: c'est une chose qu'on a besoin de rappeler à ceux qui l'oublient, aux gouvernements, aux particuliers, aux associations, à tous les groupes, à tous les individus. Le Pape Pie XII nous l'a rappelé lui-même dans son radio-message de la Pentecôte 1941: «Les biens créés par Dieu l'ont été pour tous les hommes et doivent être à la disposition de tous.»

C'est clair: «pour tous les hommes». L'homme est une personne, mais c'est une personne sociable, une personne qui vit en société; il faut donc qu'il trouve l'épanouissement de sa personne dans la société. Le social ne doit pas l'étouffer, mais l'enrichir. Et à son tour, quand la personne s'épanouit, elle enrichit la société.

Il y a un réversement des biens de la personne sur la société, et de la société sur la personne, lorsqu'il n'y a pas d'entraves, lorsqu'il n'y a pas d'empêchements. Et pourtant, que remarque-t-on aujourd'hui? Même à l'intérieur de pays d'abondance comme le Canada, les États, les pays d'Europe occidentale et d'autres, on remarque qu'il y a en effet abondance, mais qu'il y a des cas de misère, des cas de familles qui n'ont non seulement pas l'abondance, non seulement pas d'aisance, mais qui manquent du nécessaire, et qui sont obligées de mendier ou bien de solliciter de l'aide des gouvernements, et encore on ne leur accorde cette aide qu'au compte-gouttes.

On voit que les hommes excellent à produire aujourd'hui. Ils excellent à produire la production: on a ce que l'on veut en fait de production — je ne dis pas qu'on l'a dans les maisons — mais on a sur le marché ce que l'on veut. Si l'on commande un cercueil, on a un cercueil; si l'on commande une automobile, on a une automobile; si l'on commande du pain, on a du pain — pourvu qu'on ait le moyen efficace de commander dans le monde actuel, qui s'appelle l'argent. Mais là, il y a un obstacle, et nous allons en parler plus loin.

Si les hommes excellent à produire, ils échouent pitoyablement pour distribuer. Et pourquoi échouent-ils pour distribuer? Parce qu'ils se sont eux-mêmes imposés des règlements, des règlements pour la distribution des biens. Et ces règlements sont régis par la finance. Ce sont des règlements financiers.



Louis Even

► Impossible d'obtenir des biens qu'on n'a pas produit soi-même, à moins de les payer. Et la même chose pour les autres. Et si l'on est incapable de produire parce qu'on ne possède pas de moyens de production — aujourd'hui il y a bien du monde qui ne possèdent pas de moyens de production: même ceux qui sont employés aujourd'hui dans la production, ils ne savent pas combien de temps durera leur emploi; ils sont tous sur la branche. Leur emploi ne dépend pas d'eux, il ne dépend pas de leur volonté, il dépend de circonstances indépendantes de leur volonté. Et pas des circonstances naturelles, mais des circonstances artificielles, créées par la finance.

Je ne m'étendrai pas sur ce sujet tout de suite, parce que c'est bien connu. On est capable de faire des choses, mais quand on ne les produit pas, c'est parce que la finance n'est pas là pour financer la production. Et quand elles sont faites, si on ne les obtient pas dans les maisons, c'est parce que la finance n'est pas dans les maisons pour se les procurer.

Le but de la production

On dirait que la production existe pour être vendue, pour être achetée; ce n'est pas le but de la production. La production est faite pour satisfaire les besoins humains, ou bien elle n'a pas de raison d'être. S'il existe un système de ventes et d'achats qu'on a établi, ça peut être une bonne chose, je ne critique pas l'établissement de cela, ça permet aux individus qui ont de l'argent de choisir dans la production ce qui leur convient. Et quand ils choisissent ce qui leur convient, le système de production reproduit les choses qu'ils ont achetées, de sorte que la production peut servir les consommateurs lorsque les consommateurs ont le moyen d'exprimer financièrement la production qu'ils veulent avoir pour satisfaire leurs besoins personnels. Et ils connaissent leurs besoins mieux que les autres.

C'est donc un bon système en soi que le système d'argent, le système de ventes et d'achats, à la condi-

Pour étudier la cause de la crise financière actuelle, nous vous offrons ces livres à un prix spécial, en incluant les frais postaux:

Démocratie économique en 10 leçons: 12.00\$
Sous le Signe de l'Abondance: 25.00\$
Régime de Dettes à la Prospérité: 10.00\$



tion que ce système-là permette aux produits d'atteindre tous les hommes, pour atteindre le but de la production, pour atteindre le but du Créateur dans la création: «Les biens créés par Dieu l'ont été pour tous les hommes.» Quelle que soit la méthode que l'on emploie, il faut qu'elle accomplisse ce résultat-là. Si elle ne l'accomplit pas, c'est qu'elle est mauvaise ou viciée. Et dans ce temps-là, il faut ou la changer, ou la corriger. Il n'y a pas à sortir de cela.

On dira que c'est le règlement financier, et qu'on ne peut rien y faire. La finance n'est pas l'essence, le but de la production. L'essence de l'économique, c'est de produire des biens, et de les conduire aux besoins; pas d'autre chose que cela. Veut-on un exemple qui nous donne bien une idée de la notion essentielle de l'économique — et non pas tout le jargon qu'on a aujourd'hui: crise financière, crise économique, conjoncture économique — tout ce jargon, tout ce baragouin-là, ça ne donne rien.

La multiplication des pains.

Veut-on un exemple? Eh bien, nous allons le chercher dans l'Évangile. Certaines personnes vont sursauter en nous disant: «Eh bien quoi, vous voulez chercher des choses matérielles dans l'Évangile!» Écoutez, l'exemple que je vais donner, je ne veux pas dire qu'il y a seulement cette leçon-là à en sortir; mais l'on peut l'en sortir.

Quel est cet exemple-là? C'est la multiplication des pains. Tout le monde connaît la chose: il y a deux circonstances racontées dans l'Évangile dans lesquelles Notre-Seigneur a fait nourrir une multitude de personnes avec peu de choses. Par exemple, l'Évangile selon saint Matthieu (15, 32-39), qui rapporte la circonstance où il y avait environ 4000 hommes, sans compter les femmes et les enfants. Ces personnes-là avaient suivi Notre-Seigneur toute la journée, et une partie de la journée précédente, elles n'avaient pas mangé depuis longtemps. Venait le soir, et les Apôtres voulaient renvoyer les gens chez eux, mais Jésus ne voulait pas qu'ils les renvoient à jeun car, disait-il, ils vont défaillir en chemin. Il me semble que c'était un aspect bien matériel que Notre-Seigneur exprimait là.

Eh bien, qu'a fait Notre-Seigneur? Il a demandé à Ses Apôtres de leur donner à manger.

- «On n'en est pas capable, il n'y en a pas assez!»
- «Comment, vous n'avez pas de nourriture ici?»
- «Non, et puis les magasins sont bien trop loin!»
- «Qu'est-ce que vous avez ici?»
- «Oh, il y a un petit garçon qui a sept pains, et un autre qui a quelques poissons.»

Notre-Seigneur répondit: «Apportez-moi cela.» On les Lui a apportés, Il les a bénis, et Il a dit aux Apôtres: «Distribuez.» Ça, c'est le fait.

Et quand les Apôtres eurent fini de distribuer, et que le monde eut fini de manger autant qu'ils avaient faim, on a encore ramassé sept corbeilles de morceaux

«Jésus ordonna à la foule de s'étendre à terre; puis il prit les sept pains et les poissons, rendit grâces, les rompit et il les donnait à ses disciples, qui les donnaient à la foule.» (Mt 15, 35-36.)



de pain qui restaient, ce qui veut dire qu'il restait plus de pain après qu'il y en avait au commencement.

On va dire que c'est un miracle. Oui, il y a eu un miracle de production. Ce miracle a été fait par Notre-Seigneur.

Et puis après, il y a eu la distribution! Et puis le pain n'a pas été vendu! Et le pain n'a pas été acheté! Mais quand même, le pain a atteint ceux qui avaient faim. Et Notre-Seigneur a dit aux Apôtres: «Distribuez.» Ce n'est pas difficile de distribuer quand la production est faite. Les Apôtres ont fait la chose facile.

Aujourd'hui, il n'y a pas besoin de miracles pour multiplier le pain: la production moderne s'en charge, avec tout le progrès qui a été fait depuis des siècles. La production abonde: c'est la chose difficile à faire qui est réalisée. La chose facile à faire, distribuer, on n'en vient pas à bout.

L'humain passe avant la finance

Pourquoi? Encore une fois, à cause du système financier qu'on s'est imposé. Eh bien, l'humain passe avant la finance, la personne passe avant l'argent, et les gouvernements, les peuples, doivent établir un ordre qui permet à la production d'atteindre les besoins. C'est ce que le Pape Pie XII répétait encore, dans le même radio-message cité précédemment:

«Tout homme, en tant qu'être doué de raison, tient en fait de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre, quoiqu'il soit laissé à la volonté humaine et aux formes juridiques des peuples de régler plus en détail la réalisation pratique de ce droit.»

«Tient de la nature»: en d'autres mots, à cause de sa naissance, pas parce qu'il est employé, pas parce qu'il est fin, pas parce qu'il est grand, pas parce qu'il est riche. «Tout homme, en tant qu'être doué de raison, tient de la nature le droit fondamental d'user des biens matériels de la terre.» Il tient cela de sa nature. Ce n'est donc pas un droit qui va lui être accordé par le

gouvernement, accordé par le système financier — il a déjà ce droit-là.

Et pour accorder ce droit-là, le Pape nous rappelle que cela est laissé à la libre volonté des peuples d'établir les méthodes pour cela. Il appelle cela «établir les formes juridiques»; c'est-à-dire, établir un ordre juridique, un ordre social, politique, qui va permettre à la production d'atteindre tous les besoins.

Est-ce qu'on a ça aujourd'hui? Hélas, non, on ne l'a pas. Pourquoi? Les peuples n'ont-ils pas la liberté de l'établir? Oui, mais ils ne l'établissent pas. Il y a certaines personnes qui ont le suffisant, et encore, ce n'est pas sûr qu'elles l'auront toujours.

Le Pape Pie XII nous rappelle que l'économie nationale doit accorder à tous, «sans interruption les conditions matérielles dans lesquelles pourra se développer pleinement la vie individuelle des citoyens».

Il est donc question de la sécurité économique personnelle. Certains vont dire: «Oui, mais est-ce que le gouvernement ne reconnaît pas cela avec ses lois de sécurité sociale?» Oui, et nous nous réjouissons qu'il existe déjà des lois de sécurité sociale, comme les allocations familiales, pensions de vieillesse, et plus récemment, la loi de l'assurance-chômage, pour combler des trous qui existaient encore dans la législation sociale. Mais, tout cela est accordé au compte-gouttes, et basé sur la capacité de taxer du pays, au lieu d'être basé sur la capacité de produire du pays. Et il y a dans ces lois l'aspect mendiant, l'aspect de mendicité de la part des requérants, et l'aspect enquêteur de la part des bureaux du gouvernement.

Ces aspects négatifs devraient disparaître, pour en arriver progressivement à un autre système; lequel? Eh bien, celui que présentent les propositions du Crédit Social, ou démocratie économique, qui seront expliquées dans d'autres articles, car celui-ci est déjà assez long. La sécurité économique fait certainement partie de l'organisation d'un monde meilleur, meilleur pour tous.

Louis Even

«Ce qui commande aujourd’hui, ce n'est pas l'homme, c'est l'argent»

Réflexion du Pape François sur la question de l'environnement

Lors de l'audience générale du mercredi 5 juin 2013, place Saint-Pierre, le Pape François a donné sa catéchèse sous le signe de la «Journée mondiale de l'environnement», et a eu des paroles très fortes pour dénoncer le fait que la principale valeur dans la société actuelle n'est plus l'être humain, mais l'argent: «Ce qui commande aujourd’hui, ce n'est pas l'homme, c'est l'argent, l'argent, c'est l'argent qui commande... Les personnes sont mises au rebut, comme si elles étaient des déchets.» Voici le texte intégral de cette catéchèse du Pape, traduit de l'italien:

Chers frères et sœurs, bonjour! Je voudrais m'arrêter aujourd'hui sur la question de l'environnement, comme j'ai déjà eu l'occasion de le faire en diverses occasions. C'est ce que me suggère également la célébration aujourd'hui de la Journée mondiale de l'environnement, promue par les Nations Unies, qui lance un puissant rappel à la nécessité d'éliminer le gaspillage et la destruction des aliments.

Lorsque nous parlons d'environnement, de la création, ma pensée va aux premières pages de la Bible, au Livre de la Genèse, où l'on affirme que Dieu établit l'homme et la femme sur terre afin qu'ils la cultivent et qu'ils la gardent (cf. 2, 15). Cela suscite en moi les questions suivantes: Que signifie cultiver

et garder la terre? Cultivons-nous et gardons-nous vraiment la création? Ou bien est-ce que nous l'exploitons et nous la négligeons? Le verbe «cultiver» me rappelle à l'esprit le soin que l'agriculteur prend de sa terre afin qu'elle porte du fruit et que celui-ci soit partagé: combien d'attention, de passion et de dévouement! Cultiver et garder la création est une indication de Dieu donnée non seulement au début de l'histoire, mais à chacun de nous; cela fait partie de son projet; cela signifie faire croître le monde avec responsabilité, en le transformant afin qu'il soit un jardin, un lieu vivable pour tous.

Benoît XVI a rappelé à plusieurs reprises que ce devoir qui nous a été confié par Dieu Créateur exige de saisir le rythme et la logique de la création. Au contraire, nous sommes souvent guidés par l'orgueil de dominer, de posséder, de manipuler, d'exploiter; nous ne la «gardons» pas, nous ne la respectons pas, nous ne la considérons pas comme un don gratuit dont il faut prendre soin. Nous sommes en train de perdre l'attitude de l'émerveillement, de la contemplation, de l'écoute de la création; et ainsi, nous ne sommes plus capables d'y lire ce que Benoît XVI appelle «le rythme de l'histoire d'amour de Dieu avec l'homme». Pourquoi est-ce le cas? Parce que nous pensons et vivons de façon horizontale, nous nous sommes éloignés de Dieu, nous ne lisons pas ses signes.

Mais «cultiver et garder» ne comprend pas seulement le rapport entre nous et l'environnement, entre l'homme et la création, cela concerne également les relations humaines. Les Papes ont parlé d'écologie humaine, en étroite relation à l'écologie de l'environnement. Nous vivons actuellement un moment de crise; nous le voyons dans l'environnement, mais surtout, nous le voyons dans l'homme. La personne humaine est en danger: cela est certain, la personne humaine aujourd'hui est en danger, voilà l'urgence de l'écologie humaine! Et le danger est grave, parce que la cause du problème n'est pas superficielle, mais profonde: ce n'est pas seulement une question d'économie, mais d'éthique et d'anthropologie.

L'Église l'a souligné à plusieurs reprises; et beaucoup disent: oui, c'est juste, c'est vrai... mais le système continue comme avant, parce que ce qui prime, parce que ce qui domine, ce sont les dynamiques d'une économie et d'une finance sans

«Que certaines personnes sans domicile fixe meurent de froid dans la rue, ce n'est pas une nouvelle, mais si les bourses chutent de dix points, c'est une tragédie! Ainsi, les personnes sont mises au rebut, comme si elles étaient des déchets.» – Pape François



éthique. Ce qui commande aujourd’hui, ce n'est pas l'homme, c'est l'argent, l'argent, le gain commande. Et Dieu notre Père a donné le devoir de garder la terre non pas à l'argent, mais à nous: aux hommes et aux femmes. Nous avons ce devoir!

En revanche, les hommes et les femmes sont sacrifiés aux idoles du profit et de la consommation: c'est la «culture du déchet, du rebut». Si un ordinateur se casse, c'est une tragédie, mais la pauvreté, les nécessités, les drames de tant de personnes finissent par faire partie de la normalité. Si une nuit d'hiver, tout près d'ici, via Ottaviano, par exemple, une personne meurt, ce n'est pas une nouvelle. Si dans tant de parties du monde, il y a des enfants qui n'ont rien à manger, ce n'est pas une nouvelle, cela semble normal. Il ne peut pas en être ainsi!

Et pourtant, ces choses entrent dans la normalité: que certaines personnes sans domicile fixe meurent de froid dans la rue, cela n'est pas une nouvelle. En revanche, une baisse de dix points dans les bourses de certaines villes représente une tragédie. Quelqu'un qui meurt, ce n'est pas une nouvelle, mais si les bourses chutent de dix points, c'est une tragédie! Ainsi, les personnes sont mises au rebut, comme si elles étaient des déchets.

Cette «culture du rebut» tend à devenir une mentalité commune, qui contamine tout le monde. La vie humaine, la personne, ne sont plus considérées comme une valeur primaire à respecter et à garder, en particulier si elle est pauvre ou handicapée, si elle ne sert pas encore — comme l'enfant à naître — ou si elle ne sert plus — comme la personne âgée. Cette culture du rebut nous a rendus insensibles également aux gaspillages et aux déchets alimentaires, qui sont encore plus répréhensibles lorsque dans chaque partie du monde malheureusement, de nombreuses personnes et familles souffrent de la faim et de la malnutrition.

Jadis, nos grands-parents faisaient très atten-

tion à ne rien jeter de la nourriture qui restait. Le consumérisme nous a poussés à nous habituer au superflu et au gaspillage quotidien de nourriture, à laquelle parfois nous ne sommes plus capables de donner la juste valeur, qui va bien au-delà des simples paramètres économiques. Rappelons-nous bien, cependant, que lorsque l'on jette de la nourriture, c'est comme si l'on volait la nourriture à la table du pauvre, à celui qui a faim! J'invite chacun à réfléchir sur le problème de la perte et du gaspillage de la nourriture, pour identifier des façons et des moyens qui, en affrontant sérieusement cette problématique, puissent être des instruments de solidarité et de partage avec les personnes le plus dans le besoin.

Il y a plusieurs jours, en la fête du Saint-Sacrement, nous avons lu le récit du miracle des pains: Jésus donne à manger à la foule avec cinq pains et deux poissons. Et la conclusion du passage est importante: «Ils mangèrent et furent tous rassasiés, et ce qu'ils avaient eu de reste fut emporté: douze paniers» (Lc 9, 17). Jésus demande à ses disciples que rien ne soit perdu: pas de gaspillage! Puis, il y a ce détail des douze paniers: pourquoi douze? Qu'est-ce que cela signifie? Douze est le nombre des tribus d'Israël, il représente de façon symbolique le peuple tout entier. Et cela nous dit que lorsque la nourriture est partagée de façon équitable, avec solidarité, personne ne manque du nécessaire, chaque communauté peut répondre aux besoins des plus pauvres. Écologie humaine et écologie de l'environnement vont de pair.

Je voudrais alors que nous prenions tous l'engagement sérieux de respecter et de garder la création, d'être attentifs à chaque personne, de combattre la culture du gaspillage et du rebut, pour promouvoir une culture de la solidarité et de la rencontre. Merci.

Pape François



La personne humaine est la fin L'économie et la politique sont les moyens

Lettre du Pape François pour le sommet du G8



pays se réunissent en sommet une fois par année. En 2013, c'est le Royaume-Uni, dirigé par le premier ministre David Cameron, qui reçoit ce sommet, qui se tient plus exactement dans la ville de Lough Erne, en Irlande du Nord, du 17 au 18 juin.

À cette occasion, le Pape François a écrit une lettre au Premier Ministre Cameron, où il rappelle les principes de base de l'enseignement social de l'Église, expliquant quelles sont les fins et les moyens, et insistant sur l'allocation «à chaque être humain d'un minimum de biens pour vivre dans la dignité et la liberté, ainsi que la possibilité de subvenir aux besoins d'une famille et à l'éducation des enfants, de louer Dieu et de développer son potentiel humain. C'est le principal ; en l'absence d'une telle vision, l'activité économique n'a pas de sens.

Comme l'a précisé mon prédécesseur, Benoît XVI, la crise mondiale actuelle montre que l'éthique n'est pas quelque chose d'extérieur à l'économie, mais un élément essentiel et incontournable de la pensée et de l'action économiques.

Les mesures à long terme qui visent à assurer un cadre juridique adéquat pour toutes les actions économiques, ainsi que celles, urgentes, qui y sont associées pour résoudre la crise économique mondiale, doivent être guidées par l'éthique de la vérité. Cela inclut, d'abord et avant tout, le respect de la vérité de l'homme, qui n'est pas seulement un facteur économique supplémentaire, ou un bien jetable, mais qui est doté d'une nature et d'une dignité qui ne peuvent être réduites à un simple calcul économique. Par conséquent la préoccupation pour le bien-être matériel et spirituel fondamental de chaque personne humaine est le point de départ de toute solution politique et économique et la mesure ultime de son efficacité et de sa validité éthique.

Par ailleurs, l'objectif de l'économie et de la politique est de servir l'humanité, à commencer par les plus pauvres et les plus vulnérables, où qu'ils soient, même dans le ventre de leurs mères. Toute théorie ou action économique et politique doit commencer par fournir à chaque habitant de la planète les ressources minimum pour vivre dans la dignité et la liberté, ainsi que la possibilité de subvenir aux besoins d'une famille et à l'éducation des enfants, de louer Dieu et de développer son potentiel humain. C'est le principal ; en l'absence d'une telle vision, l'activité économique n'a pas de sens.



En ce sens, les différents défis économiques et politiques graves auxquels est confronté le monde d'aujourd'hui exigent un changement d'attitude courageux qui redonne leur juste place à la fin (la personne humaine) et aux moyens (économiques et politiques). L'argent et les autres moyens politiques et économiques doivent servir, et non gouverner, en gardant à l'esprit que, de manière apparemment paradoxale, la solidarité gratuite et désintéressée est la clé d'un bon fonctionnement de l'économie mondiale.

Je voulais partager ces réflexions avec vous, Monsieur le Premier ministre, afin de souligner ce qui est implicite dans tous les choix politiques, mais qui peut parfois être oublié : l'importance primordiale de mettre l'humanité, chaque homme et chaque femme, au centre de toute activité politique et économique, à la fois nationale et internationale, parce que l'homme est la ressource la plus vraie et la plus profonde de la politique et de l'économie, ainsi que leur fin ultime.

Pape François



Bâtir une nouvelle culture : Thèmes centraux dans l'enseignement récent de l'Église sur l'environnement

**Commission épiscopale pour la justice et la paix
de la Conférence des évêques catholiques du Canada**

Au cours des dernières décennies, les papes ont rappelé aux catholiques du monde entier que nous devons accorder plus d'attention à l'environnement. Dans son message pour la Journée mondiale de la Paix, le pape Jean-Paul II constatait « une plus vive conscience des menaces qui pèsent sur la paix mondiale, non seulement à cause de la course aux armements, des conflits régionaux et des injustices qui existent toujours dans les peuples et entre les nations, mais encore à cause des atteintes au respect dû à la nature, de l'exploitation désordonnée de ses ressources et de la détérioration progressive dans la qualité de la vie... Face à la dégradation générale de l'environnement, l'humanité se rend compte désormais que l'on ne peut continuer à utiliser les biens de la terre comme par le passé¹. » Vingt ans plus tard, le pape Benoît profitait de la même occasion pour attirer l'attention sur « les menaces engendrées par le manque d'attention – voire même par les abus – vis-à-vis de la terre et des biens naturels, qui sont un don de Dieu² » et pour reprendre l'appel qu'il avait lancé en 2008 afin que l'humanité renouvelle et renforce « l'alliance entre l'être humain et l'environnement, qui doit être le miroir de l'amour créateur de Dieu, de qui nous venons et vers qui nous allons³ ».

À l'heure qu'il est, nombre de catholiques s'inquiètent à juste titre de l'état de notre environnement naturel. Afin de les aider, la Commission épiscopale pour la justice et la paix propose ici un modeste aperçu de huit grands thèmes traités récemment dans l'enseignement de l'Église sur l'environnement. On trouvera ici une brève description de chacun des thèmes ainsi que quelques citations exemplaires tirées des derniers textes pontificaux. Ces extraits montrent comment, du point de vue catholique, les problèmes économiques, sociaux et environnementaux sont nécessairement reliés les uns aux autres. Pour être bien comprise, cette interrelation doit s'entendre dans un cadre biblique fondé sur notre interprétation de l'œuvre créatrice et rédemptrice de Dieu, sur l'anthropologie chrétienne et sur le rôle que Dieu demande aux êtres humains de jouer dans l'ordre créé. La Commission espère que ces thèmes pourront orienter la discussion, la réflexion et la prise de décision sur les problèmes environnementaux éminemment concrets auxquels nous devons faire face aujourd'hui.

¹ Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la paix (1^{er} janvier 1990), 1.

² Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale de la paix (1^{er} janvier 2010), 1.

³ Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale de la paix (1^{er} janvier 2008), 7.

1 Les êtres humains sont des créatures faites à l'image de Dieu

Les êtres humains font partie du monde naturel mais, en même temps, ils le transcendent. Il y a ici deux points décisifs : (1) les êtres humains sont des créatures, c'est-à-dire que nous ne sommes pas Dieu. Nous ne pouvons donc pas nous comporter comme des dieux en dominant le reste de la création; il nous faut plutôt reconnaître que la création nous vient comme un don de notre Créateur. (2) Parmi les créatures, nous sommes les seules créées à l'image de Dieu; par conséquent, nous sommes porteurs d'une dignité inestimable.

Le premier pas pour une relation correcte avec le monde qui nous entoure est précisément la reconnaissance, de la part de l'homme, de sa condition de créature : l'homme n'est pas Dieu, mais il est son image. C'est pourquoi, il doit chercher à devenir plus sensible à la présence de Dieu dans ce qui se trouve autour de lui : dans toutes les créatures, et en particulier dans la personne humaine, il y a une sorte d'épiphanie de Dieu⁴.

L'homme, en étant l'image de Dieu, a une vraie affinité avec lui aussi. À partir de cet enseignement, on voit que le développement ne peut consister seulement dans l'usage, dans la domination, dans la possession sans restriction des choses créées et des produits de l'industrie humaine, mais plutôt dans le fait de subordonner la possession, la domination et l'usage à la ressemblance divine de l'homme et à sa vocation à l'immortalité⁵.

Il existe donc une sorte de réciprocité : si nous prenons soin de la création, nous constatons que Dieu, par l'intermédiaire de la création, prend soin de nous. Par ailleurs, une conception correcte de la relation de l'homme avec l'environnement ne conduit pas à absolutiser la nature ni à la considérer comme plus importante que la personne elle-même. Si le Magistère de l'Église exprime sa perplexité face à une conception de l'environnement qui s'inspire de l'écocentrisme et du biocentrisme, il le fait parce que cette conception élimine la différence ontologique et axiologique qui existe entre la personne humaine et les autres êtres vivants. De cette manière, on en arrive à éliminer l'identité et la vocation supérieure de l'homme, en favorisant une vision égalitariste de la « dignité » de tous les êtres vivants. On se prête ainsi à un nouveau panthéisme aux accents néopaiens qui font découler

le salut de l'homme de la seule nature, en son sens purement naturaliste. L'Église invite au contraire à aborder la question de façon équilibrée, dans le respect de la « grammaire » que le Créateur a inscrite dans son œuvre, en confiant à l'homme le rôle de gardien et d'administrateur responsable de la création, rôle dont il ne doit certes pas abuser, mais auquel il ne peut se dérober. En effet, la position contraire qui absolutise la technique et le pouvoir humain finit par être aussi une grave atteinte non seulement à la nature, mais encore à la dignité humaine elle-même⁶.

2 La création a un ordre intrinsèque

L'univers créé est le fruit de l'amour de Dieu, qui a suscité des êtres humains à son image, capables de reconnaître l'ordre qui a présidé à la création. Du fait de leur position privilégiée au sein de la création, les êtres humains doivent reconnaître qu'ils ont la responsabilité d'être les gardiens de cette création et de préserver l'équilibre voulu entre les écosystèmes dont ils dépendent.

La loi inscrite par Dieu dans la nature et qui peut être lue à travers la raison, conduit au respect du dessein du Créateur, d'un dessein qui vise au bien de l'homme. Cette loi établit un certain ordre intérieur que l'homme trouve et qu'il devrait conserver. Toute activité qui s'oppose à cet ordre frappe inévitablement l'homme lui-même⁷.

N'est-il pas vrai qu'à l'origine de celle que nous appelons la « nature » dans son sens cosmique, il y a « un dessein d'amour et de vérité⁸ »?

Si la nature et en premier lieu l'être humain sont considérés comme le fruit du hasard ou du déterminisme de l'évolution, la conscience de la responsabilité s'atténue dans les esprits. Dans la nature, le croyant reconnaît le merveilleux résultat de l'intervention créatrice de Dieu, dont l'homme peut user pour satisfaire ses besoins légitimes – matériels et immatériels – dans le respect des équilibres propres à la réalité créée⁹.



3 L'« écologie humaine » et sa relation à l'écologie environnementale

Si l'écologie suppose un système de relations et d'interactions, on peut dire qu'il ne nous est possible de préserver une saine écologie de notre environnement naturel qu'à condition de cultiver une écologie authentiquement « humaine », c'est-à-dire de promouvoir des relations et des interactions humaines qui respectent la dignité de la personne humaine, le bien commun et la nature. Ceci à cause de la place unique de l'homme dans l'ordre créé. Au cœur de cette écologie humaine se trouve le droit de tout être humain à la vie, de la conception à la mort naturelle.

L'Église a une responsabilité envers la création et doit la faire valoir publiquement aussi. Ce faisant, elle doit préserver non seulement la terre, l'eau et l'air comme dons de la création appartenant à tous, elle doit surtout protéger l'homme de sa propre destruction. Une sorte d'écologie de l'homme, comprise de manière juste, est nécessaire. La dégradation de l'environnement est en effet étroitement liée à la culture qui façonne la communauté humaine : quand l'« écologie humaine » est respectée dans la société, l'écologie proprement dite en tire aussi avantage. De même que les vertus humaines sont connexes, si bien que l'affaiblissement de l'une met en danger les autres, ainsi le système écologique s'appuie sur le respect d'un projet qui concerne aussi bien la saine coexistence dans la société que le bon rapport avec la nature¹⁰.

L'homme ne sera capable de respecter les créatures que dans la mesure où sera présent dans son esprit un sens plénier de la vie; dans le cas contraire, il sera conduit à se mépriser lui-même, ainsi que ce qui l'entoure, à ne pas avoir de respect pour le milieu dans lequel il vit, pour la création. C'est pourquoi la première écologie qui doit être défendue est « l'écologie humaine ». Cela revient à dire que sans une claire défense de la vie humaine, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle, sans une défense de la famille fondée sur le mariage entre un homme et une femme, sans une véritable défense de ceux qui sont exclus et mis en marge de la société, sans oublier, dans ce contexte, ceux qui ont tout perdu, victimes de catastrophes naturelles, on ne pourra jamais parler d'une authentique défense de l'environnement¹¹.



4 La maîtrise responsable

La nature a été menée à son achèvement dans l'être humain qui a reçu le mandat d'en rendre grâce et d'en prendre soin. Ce soin, auquel la Bible donne le nom de « soumission » (*Gn 1,28*), n'est pas une domination, mais plutôt une « maîtrise responsable ». En tant qu'intendant, l'être humain reconnaît que l'environnement ne lui appartient pas, mais qu'il est un don qui lui a été confié et qui exige de lui un agir responsable. La créature humaine discerne le rôle qui lui est dévolu par Dieu en exerçant son intelligence et son jugement éthique.

La création, matière structurée de manière intelligente par Dieu, est donc confiée à la responsabilité de l'homme, qui est en mesure de l'interpréter et de la remodeler activement, sans s'en considérer le maître absolu. L'homme est plutôt appelé à exercer un gouvernement responsable pour la conserver, la mettre à profit et la cultiver, en trouvant les ressources nécessaires pour une existence digne pour tous. Avec l'aide de la nature elle-même et avec l'engagement de son travail et de sa créativité, l'humanité est vraiment en mesure de remplir le grave devoir de remettre aux nouvelles générations une terre qu'elles aussi, à leur tour, elles pourront habiter dignement et cultiver encore¹².

Il est juste que l'homme puisse exercer une maîtrise responsable sur la nature pour la protéger, la mettre en valeur et la cultiver selon des formes nouvelles et avec des technologies avancées, afin que la terre puisse accueillir dignement et nourrir la population qui l'habite¹³.

Si nous examinons attentivement la crise sociale et écologique que la communauté mondiale doit affronter, nous devons constater que nous trahissons encore le mandat que Dieu nous a confié : être les gardiens appelés à collaborer avec Dieu en vue de veiller sur la création dans la sainteté et la sagesse¹⁴.

⁴ Benoît XVI, Message pour la campagne de fraternité de l'Église au Brésil (16 février 2011).

⁵ Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis* (1987), no 29.

⁶ Benoît XVI, Message pour la campagne de fraternité de l'Église au Brésil (16 février 2011).

⁷ Jean-Paul II, Homélie à Zamosc, Pologne (12 juin 1999), no 3.

⁸ Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale de la paix (1 janvier 2010), no 6.

⁹ Benoît XVI, *Caritas in veritate* (2009), no 48.

¹⁰ Benoît XVI, *Caritas in veritate* (2009), no 51.

¹¹ Benoît XVI, Message pour la campagne de fraternité de l'Église au Brésil (16 février 2011).

¹² Benoît XVI, Audience générale (26 août 2009).

¹³ Benoît XVI, *Caritas in veritate* (2009), no 50.

¹⁴ Jean-Paul II et S.S. le patriarche œcuménique Bartholomaios I, Déclaration commune dite « Déclaration de Venise » (10 juin 2002).

5

L'environnement est un enjeu moral

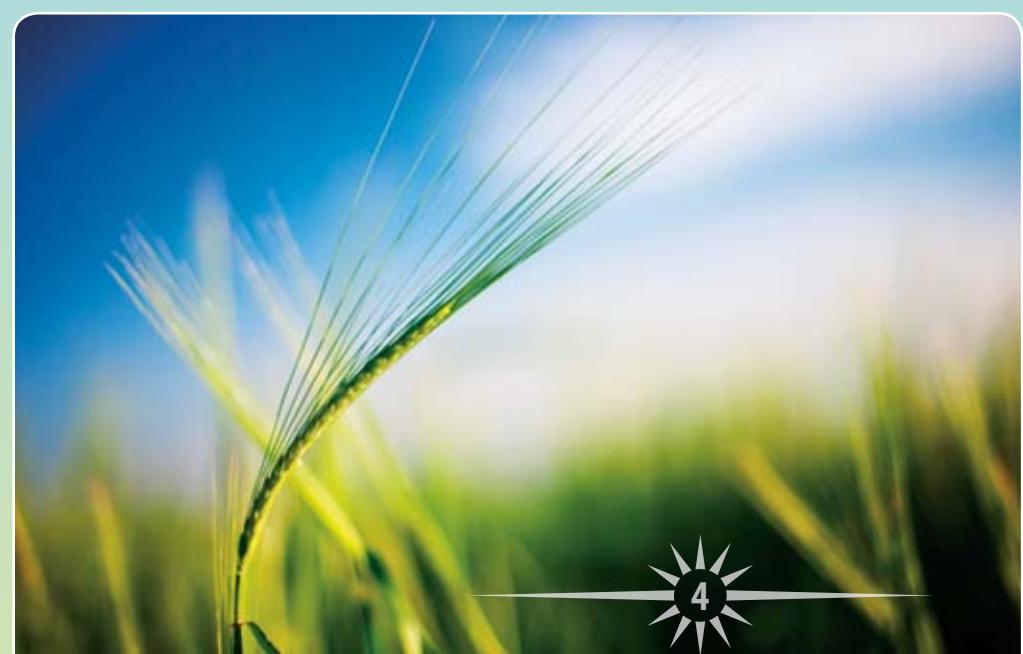
À cause de la place de l'être humain dans la nature, le soin de l'environnement n'est jamais un problème purement économique ou technologique : il constitue avant tout un enjeu moral. Une approche qui tenterait de résoudre les problèmes environnementaux en ne se fondant que sur des facteurs utilitaires ne saurait apporter de solution authentique. C'est que l'activité économique et le recours à la technologie sont des actions humaines qui comportent toujours une composante morale. La destruction de notre environnement est justement due au peu d'attention accordée à l'écologie à cause d'intérêts économiques à courte vue, de recherche de confort ou de profit individualistes, donc d'une pauvreté de valeurs éthiques évangéliques.

La limitation imposée par le Créateur lui-même dès le commencement, et exprimée symboliquement par l'interdiction de « manger le fruit de l'arbre » (cf. Gn 2,16-17), montre avec suffisamment de clarté que, dans le cadre de la nature visible, nous sommes soumis à des lois non seulement biologiques, mais aussi morales, que l'on ne peut transgresser impunément¹⁵.

Il est évident qu'une solution adéquate ne peut se limiter à une meilleure gestion, ou à un usage moins irrationnel des ressources de la terre. Tout en reconnaissant l'utilité concrète de telles mesures, il paraît nécessaire de remonter aux sources et de considérer dans son ensemble la crise morale profonde dont la dégradation de l'environnement est un des aspects préoccupants¹⁶.

¹⁵ Jean-Paul II, *Sollicitudo rei socialis* (1987), no 34.

¹⁶ Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la paix (1 janvier 1990), no 5.



La technique attire fortement l'homme, parce qu'elle le soustrait aux limites physiques et qu'elle élargit son horizon. Mais la liberté humaine n'est vraiment elle-même que lorsqu'elle répond à la fascination de la technique par des décisions qui sont le fruit de la responsabilité morale. Il en résulte qu'il est urgent de se former à la responsabilité éthique dans l'usage de la technique¹⁷.

[E]n s'appuyant sur le fait que « toute décision économique a une conséquence de caractère moral », il est aussi nécessaire que l'activité économique respecte davantage l'environnement. Quand on utilise des ressources naturelles, il faut se préoccuper de leur sauvegarde, en en prévoyant aussi les coûts – en termes environnementaux et sociaux –, qui sont à évaluer comme un aspect essentiel des coûts mêmes de l'activité économique¹⁸.

6

La solidarité

Parce que la création a été confiée à tout le genre humain et non à un individu, à un groupe ou à une nation quelconque, ses ressources et la responsabilité d'en prendre soin doivent être partagées par tous les êtres humains. Ce qui suppose la solidarité entre les individus, les peuples et les nations, ainsi que la « solidarité intergénérationnelle », c'est-à-dire le souci de préserver l'environnement pour les générations à venir. Notre solidarité avec les pauvres revêt aussi une importance capitale, car il leur est souvent plus difficile d'avoir accès aux ressources. Étant donné que la dégradation de l'environnement est souvent liée à la pauvreté, la solidarité exige qu'on s'attaque aux formes structurelles de pauvreté. Elle exige aussi que ceux qui utilisent et exploitent les ressources assument les coûts réels de leur utilisation, coûts qui doivent prendre en compte les répercussions environnementales sur les prochaines générations. Bref, la solidarité en matière d'environnement se fonde sur les exigences de la justice et du bien commun, qui s'étendent non seulement aux contemporains, mais aussi aux personnes encore à naître.

¹⁷ Benoît XVI, *Caritas in veritate* (2009), no 70.

¹⁸ Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale de la paix (1 janvier 2010), no 7.



7

La création et la spiritualité

Le spectacle admirable de la création devrait nous amener à y reconnaître l'art de notre Créateur et à lui en rendre gloire. Le monde créé n'est pas seulement un lieu à habiter ou un bassin de matières premières à utiliser; il possède une dimension esthétique capable d'élever notre esprit vers Dieu.

Face à la gloire de la Trinité dans la création, l'homme doit contempler, chanter, retrouver l'émerveillement. Dans la société contemporaine, l'on devient aride « non pas par manque de merveilles, mais par manque d'émerveillement » (G.K. Chesterton). Pour le croyant, contempler le créé est aussi écouter un message, entendre une voix paradoxale et silencieuse... La nature devient alors un Évangile qui nous parle de Dieu²³.

À travers l'être humain, porte-parole de toute la création, tous les êtres vivants louent le Seigneur. Notre souffle de vie, qui signifie également connaissance de soi, conscience et liberté (cf. Pr 20,27), devient un chant et une prière de toute la vie qui bat dans l'univers²⁴.

8

Des réponses aux problèmes environnementaux actuels

L'Église ne propose ni n'évalue de solutions techniques particulières à nos problèmes environnementaux actuels. Sa tâche consiste plutôt à rappeler aux gens la relation entre la création, les êtres humains et le Créateur. Néanmoins, il y a des principes généraux sans lesquels on ne saurait remédier à la situation actuelle. En voici quelques-uns.

- ◆ **L'urgence d'agir :** des actions s'imposent, qu'on puisse mettre en œuvre au plus tôt.
- ◆ **L'élaboration de politiques :** il faut élaborer des politiques pour protéger l'environnement. C'est par des politiques éclairées qu'un gouvernement protège le bien commun contre les intérêts individuels ou corporatifs égocentriques.
- ◆ **La coopération internationale :** les nations ne peuvent résoudre seules les problèmes environnementaux. L'interdépendance des écosystèmes requiert des politiques qui dépassent les étroites frontières des États.

¹⁹ Jean-Paul II, Discours à l'Académie pontificale des sciences (12 mars 1999), no 3.

²⁰ Jean-Paul II, Message pour la Journée mondiale de la paix (1 janvier 1990), no 11.

²¹ Benoît XVI, Audience générale (26 août 2009).

²² Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale de la paix (1 janvier 2010), no 8.

²³ Jean-Paul II, Audience générale (26 janvier 2000).

²⁴ Jean-Paul II, Audience générale (9 janvier 2002).

❖ **La responsabilité financière** : le coût de la mise en œuvre des politiques doit être absorbé avant tout par les États qui sont les premiers responsables du problème, et non par les États pauvres qui en sont les victimes et qui représentent les populations les plus pauvres.

❖ **La réduction de la consommation** : les pays développés doivent diminuer leur consommation de biens. Les pays émergeants doivent exploiter avec sagesse les ressources limitées de la terre.

Bien qu'éitant d'entrer dans des solutions techniques spécifiques, l'Église, « experte en humanité », s'empresse de rappeler avec force l'attention sur la relation entre le Créateur, l'être humain et la création²⁵.

Les sociétés technologiquement avancées peuvent et doivent diminuer leur propre consommation énergétique... Toutefois, une redistribution planétaire des ressources énergétiques est également nécessaire afin que les pays qui n'en ont pas puissent y accéder²⁶.

L'usage des ressources naturelles devrait être tel que les avantages immédiats ne comportent pas de conséquences négatives pour les êtres vivants, humains et autres, présents et futurs; que la sauvegarde de la propriété privée ne fasse pas obstacle à la destination universelle des biens; que l'intervention de l'homme ne compromette pas la fécondité de la terre, pour le bien d'aujourd'hui et celui de demain... Il faut des politiques nationales ambitieuses, accompagnées par un engagement international qui apportera d'importants avantages surtout à moyen et long terme²⁷.



²⁵ Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale de la paix (1 janvier 2010), no 4.

²⁶ Benoît XVI, *Caritas in veritate* (2009), no 49.

²⁷ Benoît XVI, Message pour la Journée mondiale de la paix (1 janvier 2010), nos 8 et 10.

Conclusion

Assez souvent les gestes posés par les nations, les gouvernements, les industries et d'autres organisations ne respectent pas les relations que l'être humain doit entretenir avec la terre. Mais il n'est pas moins vrai que, presque aussi souvent, nous nous rendons coupables personnellement de négligence et de manque de respect pour notre environnement, par nos actions ou par nos omissions. C'est pourquoi le bienheureux Jean-Paul II, dans une déclaration commune avec le patriarche œcuménique Bartholomaios I, disait qu'« une nouvelle approche et une nouvelle culture sont nécessaires, fondées sur la centralité de la personne humaine au sein de la création et inspirées par un comportement fondé sur une éthique écologique dérivant de notre triple relation avec Dieu, avec nous-mêmes et avec la création ». Chacune, chacun de nous doit collaborer à bâtir cette culture, qui doit être une culture de la « vie » dans tous les sens du mot. Mais comme cette nouvelle culture ne pourra se développer que lorsque nous saurons reconnaître la bonne façon d'être en relation avec Dieu, avec nous-mêmes et avec la création, nous avons présenté les huit thèmes qui précèdent afin d'aider les catholiques dans cette entreprise de renouveau culturel. Car il est de notre devoir « d'encourager et de soutenir tous les efforts qui sont faits pour protéger la création de Dieu et pour laisser aux générations futures une terre dans laquelle elles pourront vivre ». Que le Seigneur accorde aux catholiques et à toutes les personnes de bonne volonté la vertu d'espérance, pour que nous gardions courage et que nous sachions continuer de protéger notre environnement.

Le 28 janvier, 2013
Fête de St Thomas d'Aquin
Commission épiscopale pour la justice et la paix de la Conférence des évêques catholiques du Canada
© Concacan Inc., 2013. Tous droits réservés.
Dépot légal : Bibliothèque et Archives Canada, Ottawa.
Imprimé au Canada par St. Joseph Communications



Un nouveau système financier qui respecte le plan de Dieu pour Sa création

Pour mettre fin à la crise financière actuelle, les dirigeants mondiaux demandent une sorte de «gouvernance globale», qui n'est qu'une autre façon de désigner le gouvernement mondial. Et puisqu'une «crise comme celle-là ne doit pas être gaspillée», ils ajoutent que nous devrions aussi profiter de l'occasion pour régler le problème environnemental, c'est-à-dire que les gens (surtout en Occident) devraient consommer beaucoup moins, afin de ne pas dilapider les ressources limitées de la planète. Comme c'est habituellement le cas, toute crise pour eux est un prétexte pour réclamer plus de centralisation et de pouvoir sur la population.

Mais ce que ces dirigeants mondiaux ne disent pas est qu'on n'a pas besoin d'un gouvernement mondial pour résoudre la crise financière ou sauver l'environnement. D'ailleurs, ce qu'ils proposent pour sortir de la crise — dépenser plus pour créer plus d'emplois — va à l'encontre de la protection de l'environnement. Mais ce n'est qu'une des nombreuses contradictions du système financier actuel, qui est défectueux à sa base.

Si on examine le problème de plus près, on voit bien que ce sont les règlements du système financier actuel qui amènent une telle dégradation inutile des ressources de la planète — surtout le règlement qui veut lier la distribution du pouvoir d'achat à l'emploi, entraînant des situations de ce genre: des groupes écologistes voudraient que telle usine soit forcée de cesser de polluer, mais le gouvernement réplique que cela coûterait trop cher à cette compagnie, et qu'elle risquerait de fermer ses portes, et qu'il est préférable de conserver ces précieux emplois, même s'il faut pour cela sacrifier l'environnement.

On sacrifie le réel — l'environnement — au signe, l'argent. Et que dire de tous les besoins artificiels créés dans le seul but de tenir les gens employés, de tous ces gens qui travaillent dans la paperasse dans des bureaux, et des produits fabriqués pour durer le moins longtemps possible, afin d'obliger les consommateurs à les remplacer plus tôt que prévu. (C'est ce qu'on appelle en termes techniques «l'obsolescence planifiée». Et parfois, même si l'objet est encore fonctionnel, la publicité vous convaincra de le changer pour être à la fine pointe de la mode. On veut que les gens consomment!

La cause fondamentale de la pollution de l'environnement, du gaspillage des ressources de la terre, c'est le manque chronique de pouvoir d'achat, inhérent au système financier actuel. En d'autres mots, les consom-

mateurs n'ont jamais assez d'argent pour pouvoir acheter les produits qui existent; la population ne peut acheter ce qu'elle a elle-même produit.

Dans le système actuel, il devrait donc y avoir, théoriquement, une montagne de produits invendus. Si les produits se vendent tant bien que mal malgré tout, c'est qu'on a à la place une montagne de dettes! En effet, puisque les gens n'ont pas assez d'argent, les marchands doivent encourager les ventes à crédit pour écouter leur marchandise. Mais cela ne suffit pas pour combler le manque de pouvoir d'achat.

Alors on insistera sur le besoin de travaux qui distribueront des salaires sans augmenter la quantité de biens consommables mis en vente: les travaux publics (ce qu'on appelle «programmes d'infrastructures»: construction ou réparation de ponts ou de routes), la production d'armements de guerre (sous-marins, frégates, avions, etc.). De là vous pouvez imaginer tout l'effet que ces politiques économiques insensées ont sur l'environnement.

Par exemple, on parle de croissance, de la nécessité pour les pays de produire toujours plus, d'être plus compétitifs. En réalité, puisque le but réel de l'économie est de satisfaire les besoins humains — premièrement ceux de base — un pays devrait être capable d'augmenter, stabiliser ou diminuer sa production selon les besoins de sa population, et dans bien des cas, une diminution de la production pourrait s'avérer le choix le plus approprié.

En effet si, pendant deux années, on a pu fournir à chaque foyer une machine à laver devant durer 20 ans, il serait tout à fait insensé de continuer de produire encore plus de machines à laver! L'industriel américain Henry Ford aurait dit que le but d'un bon manufacturier d'automobiles devrait être de fabriquer une voiture familiale de qualité qui durerait toute la vie. La construction d'une telle voiture est techniquement possible, mais si de telles autos étaient construites, cela créerait un véritable chaos économique: que ferait-on de tous ces travailleurs devenus chômeurs? Parler de simplicité volontaire, de consommer moins, va à l'encontre du système financier actuel qui lie le revenu à l'emploi.

Ce qu'il faut, c'est un système financier qui fournit à chaque être humain un revenu non lié à l'emploi, ce que Vers Demain appelle un dividende, basé sur le double héritage des richesses naturelles et du progrès; une démocratie économique où on n'aura plus à s'endetter pour acheter notre propre production.

Alain Pilote



Le problème de la pauvreté en Afrique

Louis Even, prophète de la justice distributive



En octobre 2012, l'abbé Joseph Lukulu, curé de la paroisse universitaire Notre-Dame de la Sagesse à Kinshasa, en République Démocratique du Congo, et présentement en année sabatique, donnait le discours suivant devant les Pèlerins de saint Michel rassemblés à Rougemont pour leur assemblée mensuelle:

Comme vous le savez, le problème de la pauvreté en Afrique est complexe et ne peut être élucidé en une heure seulement; il comporte plusieurs facettes mais je relèverai ici quelques facteurs qui sont à mes yeux les causes principales de la pauvreté en Afrique. Un peuple pauvre, c'est un peuple qui meurt de faim. Nous avons écouté tout à l'heure une conférence de Louis Even qui évoquait notamment cette question de la famine. S'il y avait en ce monde plus de justice et plus de fraternité, plus de partage et de solidarité, il n'y aurait pas encore dans le monde aujourd'hui des populations qui meurent de la faim.

Je crois que Louis Even portait en lui cette conviction et la même conviction aujourd'hui est véhiculée par chacun des pèlerins que vous êtes, que nous sommes. Il a toujours été noté et observé comme phénomène étonnant et paradoxal de voir certains pays d'Afrique — et surtout subsaharienne — aux sols et sous-sols riches, je dirais même TRÈS riches; mais à côté de cela, de voir aussi la population croupir dans une misère indescriptible et vivre dans une condition infrahumaine.

Je crois qu'à chaque fois que M. Marcel Lefebvre termine ses visites en Afrique et qu'il revient par ici, il doit vivre des instants bouleversants de voir comment d'une part la misère touche l'Afrique et, d'autre part, le gaspillage dont nous sommes témoins dans cette société dite développée, occidentale et aussi américaine. Il est aussi écœurant de voir des quantités, des tonnes d'aliments qui sont jetés dans la mer parce que «non-consommables» alors qu'ils auraient pu profiter à bien des populations dans le monde.

Qu'est-ce qui explique une telle contradiction? J'ai pu observer en Afrique la croissance élevée de la population mais aussi la misère de la population démunie de moyens financiers, de moyens d'ordre structurels, de manque d'infrastructures et à côté de cela — comme vous le savez, on trouve des jeunes

filles de 13-14 ans qui sont déjà mères d'un ou deux enfants. Il y'a beaucoup de naissances dans des conditions difficiles, et il y a tellement de bouches à nourrir ainsi que de la terre à cultiver mais, faute de moyens, ces populations africaines meurent de faim.

Un deuxième point que je relève — après celui de la croissance de la population — les relations internationales qui sont axées sur le modèle néo-libéral. Et le troisième point est la réduction drastique des budgets sociaux. Et le quatrième élément concerne les politiques d'ajustement structurel. Mais toutes ces règles, toutes ces dispositions, toutes ces orientations et décisions ne sont pas prises par les pays d'Afrique mais par les pays du nord. Ce sont eux qui fixent le prix de nos matières premières, ce sont eux qui nous invitent à nous endetter et ce sont eux qui nous disent quand faudra-t-il effacer la dette, et ils effacent nos dettes après cinquante ans d'indépendance. Et lorsqu'on nous prête 1 dollar, nos premiers chefs d'état ont signé le remboursement pour 3,4 voire 5 dollars. Et 50 années après ils effacent nos dettes et nous disent: «Nous vous invitons à vous endetter de nouveau pour vous aider à vous développer».

Dites-moi quel est le pays d'Afrique subsaharienne noire où vous observez vraiment l'émergence dans le développement? Et pourtant, nous avons le pétrole, nous avons l'or, nous avons le diamant. Je prends le cas de la République Démocratique du Congo, une terre extrêmement fertile où l'on n'a pas besoin d'engrais, le maïs pousse sans l'avoir cultivé; il suffit qu'une maman se promène avec son panier et qu'il y ait des grains de maïs qui tombent parce que son panier est troué et ce maïs pousse de même... Mais nous sommes pauvres...

Où se trouve l'aide? Et comment comprendre cette aide? Et pourtant c'est chaque année qu'on nous propose des aides... C'est le paradoxe, ce sont les contradictions que nous vivons dans nos pays d'Afrique. En plus de cela il faudra aussi noter l'augmentation brutale des prix des produits vitaux accentuant ainsi la crise et conduisant à la déstabilisation des sociétés déjà très fragilisées et souvent victimes de régimes dépressifs, corrompus et de guerre. Dans notre pays, la République démocratique du Congo, dites-moi pourquoi aujourd'hui, après 15 ans, la guerre ne s'arrête-t-elle pas? Et nous ne pouvons pas concevoir un développement sous les coups de canon et des bombes! À la place du maïs, du riz, de la farine de soja, on trouve dans nos villages, dans nos villages les plus reculés, entre les mains des jeunes de 10, 12, 13



millions \$ en liquide destinés à l'achat des minerais. Et qui vendent ces minerais? Ce sont les chefs de guerre. Ils viennent enrichir les chefs de guerre mais sur les 300 millions \$ d'achat, eux vont gagner 2 milliards \$.

Et ces chefs de guerre, qui manipulent ces millions, pensez-vous qu'ils chercheraient à négocier pour la paix? Pensez-vous qu'ils chercheront à faire arrêter la guerre? Non. Voilà comment le monde diabolique s'organise et nous, nous sommes là pour dénoncer en tant que Pèlerins de saint Michel, pour dire «NON!» Les biens de la terre — comme l'enseigne l'Eglise, et comme l'a dit Louis Even dans sa conférence — doivent profiter à tout être humain et ils doivent être au service de l'homme et de tout homme pour son bonheur, pour sa destinée et conduire l'homme jusqu'à l'éternité.

La joie commence ici. Je devrais me sentir heureux, pleinement comblé comme Congolais parce que Dieu nous a comblés de biens de la terre mais je ne le suis pas... Je ne le suis pas à cause du système économique irréel et spéculatif des banquiers capitalisés, Je ne le suis pas à cause des institutions financières économiques et commerciales tels que l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), le FMI (Fonds Monétaire International) qui portent une GRANDE responsabilité en nous maintenant délibérément dans la pauvreté alors que nous sommes un pays TRÈS, TRÈS riche!

Après 50 ans d'indépendance, il y a seulement l'an dernier qu'il y a eu effacement de la dette. Et avec cet effacement de la dette, le FMI s'en tient à quoi? Il dit à nos gouvernements: «Écoutez, on va vous coter, et pour vous coter voici le Plan d'ajustement structurel qui vous restreint à tenir vos dépenses publiques concernant l'enseignement, la santé, les aides sociales.» C'est toujours le pauvre qu'on anéantit, qu'on veut faire disparaître et puisque l'État ne paie plus les dettes au niveau du FMI, que se passe-t-il? Ils empochent l'argent qui servait jadis au remboursement de la dette et s'enrichissent de plus en plus tandis que nous, les pauvres, nous devenons de plus en plus pauvres. Voici la règle de la Mafia Financière Internationale (MFI). Voici comment nous sommes traités par tous ces Francs-maçons de la finance.

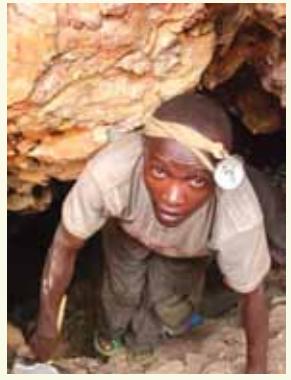
Et nous, nous sommes les apôtres de la bonne nouvelle du crédit social, nous sommes les envoyés de Louis Even pour dénoncer cette Mafia. Je vous en félicite. Et en écoutant la conférence de Louis Even donnée en 1957 au congrès de Trois-Rivières, déjà il était un visionnaire extraordinaire. Je suis séduit et ému, il s'est fait le porte-parole des documents des

► magistères depuis le Pape Pie XI, Pie XII, Jean XXIII, Paul VI, je dirais même aujourd’hui jusqu’à Jean-Paul II, jusqu'à Benoît XVI. De manière anticipée, je le proclame même **PROPHÈTE DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE**. Il a bien compris et il s'est fait prophète et envoyé de l'Église universelle et il a mené le combat que Dieu a voulu dès la création, depuis la création, depuis les origines. Quelle vision spirituelle! Il dénonçait ce système capitaliste d'exploitation, d'injustice institutionnalisée. Et il s'est engagé à livrer ce combat d'avant-garde pour que les biens de la terre profitent et procurent le bonheur à tout homme.

Le bonheur, c'est le combat du Crédit Social qui à mes yeux est d'inspiration divine. Ne nous fatiguons pas, nous sommes porteurs de cet évangile de la justice distributive. Comme Louis Even, il faut travailler avec foi et détermination dans la réhabilitation des droits de la personne afin que chaque personne ne vive pas dans l'indigence. Comme j'aimerais voir ce rêve se réaliser! Quelqu'un assis dans sa case en Afrique doit se dire: «J'ai bien mangé, j'ai bien dormi.» Cela ne doit plus être un rêve mais doit devenir une réalité. Voilà pourquoi depuis cette nuit, je me suis dit: «Cet homme est pour moi **PROPHÈTE DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE**», distribuer les biens de la terre. Les biens que Dieu a créés sont pour chaque personne et non au profit de quelques personnes.

Généralement on croit résoudre les questions sociales par l'augmentation des salaires mais cela n'a jamais rien résolu. Et en France, les Français sont dans les rues chaque mois! Cela signifie que quelque part, il y a un mensonge institutionnalisé, organisé par les banquiers, par les institutions financières. Mais le jour où nous comprendrons que le problème n'est pas de demander des augmentations de salaires mais de défaire ce système qui nous tient en esclavage, alors le monde changera. Il faut dire aux responsables politiques que le droit de tous aux biens de la terre est une loi divine et fondamentale. «J'y ai droit! Je n'ai pas à réclamer!». Si le législateur ne le reconnaît pas, il est dans le péché. Nos dirigeants sont dans le péché d'injustice du point de vue de la distribution équitable des biens de la terre dont nous peuple, qui sommes des souverains primaires qui leur mandatent ce pouvoir. Et s'il ne le reconnaît pas il pèche doublement car il pèche contre le peuple et contre Dieu et c'est la chose à leur faire savoir et connaître.

J'ai pu lire depuis ce matin, au-dessus de l'estrade



sont employés dans les mines de coltan, car leur petite taille favorise l'avancée dans les tunnels en rampant... En moyenne, l'extraction d'un kilogramme de coltan cause la mort de deux enfants.

de la salle de conférence de la Maison de l'Immaculée: «**La Reine du Monde fera de grands miracles, banquiers et communistes descendront de leur trônes**» Voilà! Et nous allons les faire descendre! Le Christ deviendra Roi de tous les pays, et il l'est déjà. Nous allons les faire descendre non pas avec nos moyens humains, mais avec nos moyens spirituels et nous savons que celui en qui nous croyons est plus fort que quiconque! Et la puissance de la Mère du Désarmement, puisque nous l'implorons, agira en faveur de ce peuple qui souffre. Elle écoutera nos humbles prières et toute prière jaculatoire qui sortira de ce sanctuaire atteindra chaque personne là où elle est et le Seigneur nous exaucera. Nous prions pour que cesse dans le monde ces personnes qui s'emparent des biens de la terre pour eux seuls. Il y a là une injustice que Louis Even a décrite et dénoncée et que nous continuerons à dénoncer et à prêcher.

Il ne suffit pas seulement pour nous de précher la charité mais nous devons agir. Le temps est à l'action... Il ne nous suffit pas toujours de prier mais il nous faut agir. Pourquoi? Parce que nous sommes des Pèlerins, nos pieds doivent fouler le sol et le pavé, de chaque amphithéâtre, le sol de chaque pays en étant porteurs et porteuses de ce message. Mais un chrétien n'a pas droit de se résigner à la pauvreté et au désordre et ça nous le comprenons bien. Malheureusement, dans mon pays, dans nos pays (d'Afrique) nous tombons dans la résignation, cause de l'envahissement des sectes chrétiennes financées par le pouvoir!! Voilà encore une autre mafia!!! On nous saoule, on nous saoule d'endoctrinement soi-disant chrétien pour dire aux Congolais, pour nous dire: «Croisez les bras, Dieu viendra travailler à votre place. Dieu agira». C'est le discours que tiennent les sectaires. «Ne dénoncez rien, ne combattez pas, Dieu agira». On peut voir, partout, dans chaque maison un groupe de prière répétant ces slogans, au lieu de dire «Levons-nous, révoltions-nous, dénonçons ce dont nous sommes victimes».

Non, ça ne se fait pas. Pourquoi? Parce que tous ces pasteurs de sectes reçoivent l'argent du pouvoir pour maintenir la population dans l'ignorance. Chez moi, chez nous, c'est une réalité, une terrible réalité. Ce qui fait que finalement, quand le papa n'arrive pas à trouver de l'emploi, on ne doit pas chercher la raison telle que nous la décortiquons ici, mais on attribue cela à la sorcellerie. On dira : «Si Papa ne travaille pas



Photo de groupe des participants à notre session d'étude de mai 2013 à Rougemont.

c'est que dans la famille il y a un enfant sorcier». Et cet enfant, une fois désigné par le pasteur, est chassé de la maison. Et il y eut un temps où ils étaient brûlés vifs ou tués. Maintenant on les retrouve dans la rue. Dans toutes les rues de Kinshasa on retrouve plein d'enfants chassés de la maison parce qu'ils sont accusés de sorcellerie. Et qui fait ce travail? Toujours les «Églises de réveil», pour empêcher la population de revendiquer ses droits, de pouvoir bénéficier des biens de la terre, de pouvoir bénéficier des richesses du pays.

Il y a un fossé grave entre la pauvreté observée dans mon pays et les riches dans ma campagne, à Binza, qui vivent dans des palais dans l'opulence. C'est ce contraste qui fait mal. L'argent il y en a, mais il y a un système qui fait que l'argent qui provient des minéraux du Congo est partagé entre les sociétés multinationales et une poignée de politiciens, de dirigeants; eux vivent dans l'opulence et la population continue de croupir dans la misère. Je disais à Marcel Lefebvre que maintenant ils ont sorti de nouveaux billets de 5000 francs et de 10000 francs. Mais ces billets, le pauvre paysan ne les voit pas alors qu'ils circulent dans les poches du plus riche. Nous avons du travail, nous avons une mission de combattre cette économie irréelle et de revenir à une économie plus réelle. L'argent est bon serviteur dit-on mais aussi mauvais maître, même s'il passe le plus souvent comme mauvais maître. Et celui qui a la main tendue en dessous est aux dépends de celui qui a la main au-dessus. Et qui a la main au-dessus de nous? Ce sont ces banquiers-là, ce sont les institutions financières.

Regardez ce qui se passe dans l'Union Européenne, l'Euro, on dit que c'est l'Allemagne qui mène. Mais l'Allemagne obéit aux ordres de qui? Quand

Angela Merkel donne son point de vue et que tout le monde tremble... Est-ce elle qui parle? Ou elle n'est que le porte-parole de gens qui sont derrière elle? Le système de la finance, nous devons le dénoncer.

Le Pape Pie XI dit cette belle phrase: «**La richesse économique d'un peuple ne mesure pas dans l'abondance des biens de la terre mais dans le développement humain de ses membres. Si une telle distribution des biens n'est pas réalisée et qu'elle n'est pas accomplie c'est que le but n'est pas atteint.**» Et le constat c'est que le but n'est pas encore atteint car la réalisation de la distribution des biens de la terre est faite imparfaitement et aussi imparfaitement assurée. Et tant que les biens ne seront pas distribués de manière équitable le peuple sera TOUJOURS pauvre.

Voilà mes frères, mes sœurs ce que je voulais vous communiquer aujourd'hui de la pauvreté en Afrique et en République Démocratique du Congo. Nous avons bien compris que sans cette solidarité mondiale entre les pays, jamais nous n'arriverons à rendre réel le rêve de notre cher prophète, Louis Even. Je voudrais rendre un hommage pieux à cette œuvre, un hommage aussi vibrant à tous les pèlerins et pèlerines de cette œuvre et encourager les jeunes à donner leur vie pour cette œuvre. Et ma prière est celle-ci «Que le Seigneur touche le cœur des jeunes afin que quand nous reviendrons ici dans les années prochaines, nous en trouvions plusieurs».

Que les âmes de Louis Even, de la cofondatrice, Mme Gilberte Côté-Mercier, et de tous ceux et celles qui ont été ensevelis sur cette terre comme semence du combat de la justice distributive, reposent dans la Paix du Christ. Amen.

Abbé Joseph Lukelu



La fausse paix de l'Anti-Christ par un gouvernement mondial

par Alain Pilote

La fin des temps

La Révélation chrétienne enseigne clairement que le monde ne durera pas toujours. Un jour, Dieu mettra fin au monde terrestre. L'Église ne connaît pas la date de cet événement, seul Dieu le Père la connaît: «Quant à la date de ce jour, et à l'heure, personne ne les connaît, ni les anges dans les Cieux, ni le Fils, personne si ce n'est le Père». (Mt 24, 36)

Jésus-Christ a, par contre, laissé des prophéties suffisamment précises et nombreuses pour permettre de comprendre le déroulement de ce qui précèdera la fin du monde, ce qu'on appelle «les signes des temps». Avant sa deuxième et dernière venue sur terre pour le Jugement dernier, Jésus-Christ aura préparé les cœurs des hommes par une série d'événements.

Existe-t-il un texte officiel de l'Église catholique sur ce sujet? Oui, on peut le trouver dans le *Catéchisme de l'Église Catholique*, publié par ordre de Jean-Paul II en 1992, aux paragraphes 675 à 677:

L'épreuve ultime de l'Église

«Avant l'avènement du Christ, l'Église doit passer par une épreuve finale qui ébranlera la foi de nombreux croyants. La persécution qui accompagne son pèlerinage sur terre dévoilera le mystère d'iniquité sous la forme d'une imposture religieuse apportant aux hommes une solution apparente à leurs problèmes au prix de l'apostasie de la vérité. L'imposture religieuse suprême est celle de l'Anti-Christ, c'est-à-dire d'un pseudo-messianisme où l'homme se glorifie lui-même à la place de Dieu et de son Messie venu dans la chair.»

«Cette imposture antichristique se dessine déjà dans le monde à chaque fois que l'on prétend accomplir dans l'histoire l'espérance messianique qui ne peut s'achever qu'au-delà d'elle à travers le jugement eschatologique: même sous sa forme mitigée, l'Église a rejeté cette falsification du Royaume à venir sous le nom de millénarisme, surtout sous la forme politique d'un messianisme sécularisé, intrinsèquement pervers.»

«L'Église n'entrera dans la gloire du Royaume qu'à travers cette ultime Pâque où elle suivra son Seigneur dans sa mort et sa Résurrection. Le Royaume ne s'accomplira donc pas par un triomphe historique de l'Église selon un progrès ascendant mais par une victoire de Dieu sur le déchaînement ultime du mal qui fera descendre du Ciel son épouse. Le triomphe de Dieu sur la révolte du mal prendra la forme du jugement dernier après l'ultime ébranlement cosmique de ce monde qui passe.»

La perte de la foi

Jésus annonce une persécution finale contre son Église avant son retour, qui se fera sous ce qui apparaîtra comme le succès universel (mais temporaire) de l'Anti-christ, qui établira une «fausse paix» sur la terre (voir 1 Thessaloniciens 5, 3), par un gouvernement mondial et une religion mondiale qui nieront que Jésus est le Messie.

Cette venue de l'Anti-christ sera précédée d'une apostasie générale, de la perte de la foi de la plupart des chrétiens. Saint Paul écrit dans sa deuxième lettre aux Thessaloniciens (2, 3-4): «**Que personne ne vous abuse d'aucune manière. Auparavant doit venir l'apostasie et se révéler l'Homme impie, l'être perdu, l'Adversaire, celui qui s'élève au-dessus de tout ce qui porte le nom de Dieu ou reçoit un culte, allant jusqu'à s'asseoir en personne dans le sanctuaire de Dieu, se produisant lui-même comme Dieu.**»

Si les gens demeuraient fidèles à leurs croyances chrétiennes, ils ne succomberaient pas aux mensonges de l'Anti-christ. Le travail des ennemis de Dieu pour détruire la foi est de plus en plus évident aujourd'hui.

Saint Paul écrit dans sa première lettre à Timothée (4, 1-2): «**L'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, certains renieront la foi pour s'attacher à des esprits trompeurs et à des doctrines diaboliques, séduits par des menteurs hypocrites marqués au fer rouge dans leur conscience.**» Et dans la deuxième lettre à Timothée, on peut lire (3, 1-5): «**Sache bien, par ailleurs, que dans les derniers jours surviendront des moments difficiles. Les hommes en effet seront égoïstes, cupides, vantards, orgueilleux, diffamateurs, rebelles à leurs parents, ingratis, sacrilèges, sans coeur, sans pitié, médisants, intempérants, intraitables, ennemis du bien, délateurs, effrontés, aveuglés par l'orgueil, plus amis de la volupté que de Dieu, ayant les apparences de la piété mais reniant ce qui en est la force.**»

Un gouvernement mondial

La conséquence logique de cette perte de la foi est l'établissement d'un monde sans Dieu, une idée murie par de nombreuses personnes depuis des siècles (on n'a qu'à penser à la Révolution française de 1789, ou la révolution bolchévique en Russie en 1917). mais surtout dans certains milieux maçonniques appelés les «Illuminati». Dans ces cercles secrets, on rêve au jour où s'accomplira ce que John Lennon, l'ancien membre des Beatles, écrivait dans sa chanson Imagine en 1971; plusieurs personnes la chantent ou la fredonnent sans s'arrêter au sens des paroles; cependant, cette chanson pourrait très bien être décrite comme étant un hymne à un gouvernement mondial sans Dieu. Voici le premier

couplet dans le texte original en anglais:

*Imagine there's no Heaven
It's easy if you try
No hell below us
Above us only sky
Imagine all the people
Living for today*

Voici maintenant la traduction en français de tous les couplets:

*Imagine qu'il n'y ait pas de paradis
C'est facile si tu essaies
Pas d'enfer en-dessous de nous
Au-dessus seulement le ciel
Imagine le monde entier
Vivant le moment présent...

Imagine qu'il n'y ait plus de pays
Ce n'est pas difficile à faire
Aucune emblème pour laquelle tuer ou mourir
Et aucune religion non plus
Imagine le monde entier
Vivant dans la paix...

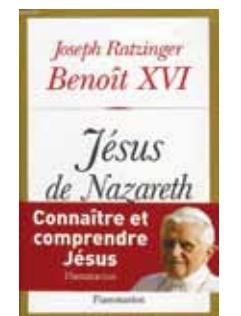
Imagine aucune possession
Je m'en émerveillerai si tu le peux
Plus besoin d'avidité ou de famine
Une fraternité entre hommes
Imagine le monde entier
Partagant la planète entière...

Tu te dis peut être que je suis un rêveur
Mais je ne suis pas le seul
J'espère qu'un jour tu nous rejoindras
Et que le monde entier ne fera qu'un*

Benoît XVI parle de la Bête

Dans le premier de trois tomes sur Jésus de Nazareth (Du baptême dans le Jourdain à la Transfiguration), Benoît XVI, en commentant la prière du Notre Père, écrit ce qui suit sur la «Bête de l'Apocalypse»:

«Oui, nous voyons devant nous le dragon dont parle l'Apocalypse (chap. 12 et 13). Jean a dépeint "la bête qui monte de la mer", des sombres abîmes du mal, avec les attributs du pouvoir politique romain. Ainsi, il a donné un visage très concret à la menace à laquelle étaient confrontés les chrétiens de son temps: la mainmise totale sur l'homme, qu'instaure le culte impérial, érigéant et faisant culminer le pouvoir politique, militaire et économique dans une toute-puissance totale et exclusive. Voilà la forme même du mal qui risque de nous engloutir, allant de pair avec la décomposition de l'ordre moral par une forme cynique de scepticisme et de rationalisme. Face à cette menace, le chrétien du temps de la persécution fait appel au Seigneur comme à la seule puissance en mesure de le sauver: délivre-nous du mal.»



«L'Empire romain et ses idéologies ont beau avoir sombré, comme tout cela est pourtant actuel! Aujourd'hui aussi il y a, d'une part, les puissances du marché, du trafic d'armes, du trafic de drogue, du trafic d'êtres humains, puissances qui pèsent sur le monde et qui jettent l'humanité dans des contraintes auxquelles on ne peut résister.»

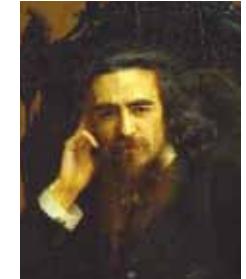
Le cardinal Biffi parle de l'Anti-christ

Chaque année, durant le carême, le Pape invite un cardinal, évêque ou théologien pour prêcher une retraite (les «exercices spirituels» à tous les membres de la curie romaine, y compris le Pape lui-même.

En février 2007, Benoît XVI avait invité le **cardinal Giacomo Biffi** (photo de gauche), évêque émérite de Bologne, en Italie, pour prêcher cette retraite. Devinez quel était le sujet? L'Anti-christ! Voici ce que rapportait l'agence de nouvelles catholique Zenit le 28 février 2007:

Le christianisme ne doit pas être réduit à un ensemble de valeurs partagées par tous, a rappelé le cardinal Giacomo Biffi mardi après-midi, lors de sa prédication de la retraite au Vatican consacrée à une réflexion sur le grand penseur russe Vladimir Soloviev. Le cardinal Biffi a cité ce qu'il appelle « l'avertissement prophétique » de Soloviev. Radio Vatican présente une synthèse de la prédication du cardinal.

L'enseignement du grand philosophe russe est que le christianisme, disait l'archevêque émérite de Bologne, ne peut pas être réduit à un ensemble de valeurs. Ce qui fait en effet le chrétien, c'est la rencontre personnelle avec le Christ. Des jours viendront, avertissait en substance le philosophe russe, où, dans la chrétienté, on tentera de réduire le fait du salut à une simple série de valeurs.



V. Soloviev

Le cardinal Biffi citait la dernière œuvre de Soloviev, *Les Trois Entretiens* (1899-1900), et le récit de l'antéchrist. Soloviev, faisait-il observer, avait prophétisé les tragédies du XXe siècle. Dans *Les Trois Entretiens*, expliquait-il, Soloviev présentait l'antéchrist comme pacifiste, écologiste et œcuménique : il convoque un concile œcuménique, et cherche le consensus de toutes les confessions chrétiennes, en concédant quelque chose à chacun. Les masses le suivent, excepté de petits groupes de catholiques, d'orthodoxes et de protestants qui lui disent: «Tu nous donnes tout, excepté ce qui nous intéresse: Jésus-Christ».

Ce récit, commentait le cardinal Biffi, contient pour nous un avertissement : aujourd'hui, nous courons en effet le risque d'avoir un christianisme qui met Jésus, sa Croix et sa Résurrection, entre parenthèses. Certes, faisait-il observer, si l'on se limitait à parler de valeurs partagées,



Les trois archanges Gabriel, Michel et Raphaël rendent hommage à Marie, Reine des Anges, qui a reçu de Dieu la mission d'écraser la tête de Satan.

Si donc, concluait le cardinal Biffi, pour s'ouvrir au monde, et pour dialoguer avec tous, le chrétien mitige le fait salvifique, il empêche la connexion personnelle avec le Christ, et il se retrouve du côté de l'antéchrist.

Alain Pilote

Prière à Marie généralissime des armées célestes

Selon la tradition catholique, selon ces paroles du livre de la Genèse (3, 15), c'est la Vierge Marie qui a reçu la mission d'écraser la tête de Satan: «Je mets une inimitié entre toi (le serpent) et la Femme (la Sainte Vierge), entre ta postérité et sa postérité: elle te brisera la tête et tu l'attaqueras au talon».

Le 13 janvier 1864, le vénérable père Louis Cestac (fondateur de la Congrégation des Servantes de Marie, décédé en 1868), accoutumé aux bontés de la Très Sainte Vierge Marie, fut subitement frappé comme d'un rayon de clarté divine. Il vit des démons répandus sur la terre, y causant des ravages inexprimables. En même temps, il eut une vision de la Très Sainte Vierge Marie. Cette bonne Mère lui dit qu'en effet les démons étaient déchaînés dans le monde, et que l'heure était venue de la prier comme Reine des Anges, et de lui demander d'envoyer les légions saintes pour combattre et terrasser les puissances de l'enfer.

«Ma Mère, dit le prêtre, vous qui êtes si bonne, ne pourriez-vous pas les envoyer sans qu'on vous le demande?» – «Non, répondit la Très Sainte Vierge, la prière est une condition posée par Dieu même pour l'obtention des grâces.» – «Eh bien ma Mère, reprit le prêtre, voudriez-vous m'enseigner vous-même comment il faut prier?» Et il reçut de la Très Sainte Vierge Marie la prière *Auguste Reine*:

«Auguste Reine des cieux et maîtresse des Anges, vous qui avez reçu de Dieu le pouvoir et la mission d'écraser la tête de Satan, nous vous le demandons humblement, envoyez les légions célestes pour que sous vos ordres, elles poursuivent les démons, les combattent partout, réprimant leur audace et les refoulent dans l'abîme.

«Qui est comme Dieu? O bonne et tendre Mère, vous serez toujours notre amour et notre espérance. O divine Mère, envoyez les Saints Anges pour me défendre et repousser loin de moi le cruel ennemi. Saints Anges et Archanges, défendez-nous, gardez-nous.»

Au premier tirage les presses se brisèrent trois fois. Mais sous l'impulsion du Père Cestac, cette prière s'est répandue dans l'univers catholique, accompagnée partout de faveurs extraordinaires.

nous serions bien plus acceptables dans les émissions télévisées et dans les salons. Mais ce serait renoncer à Jésus, à la réalité bouleversante de la résurrection.

Tel a été l'avertissement de Soloviev aux chrétiens de notre temps, ajoutait le cardinal italien. Le Fils de Dieu, continuait-il, ne peut pas être traduit par une série de projets homologables par la mentalité mondanaine dominante. Cependant, cela ne signifie pas une condamnation des valeurs qui doivent cependant être soumises à un discernement attentif.

Il existe, soulignait le cardinal Biffi, des valeurs absolues comme le bien, le vrai, le beau. Qui les perçoit et les aime, aime aussi le Christ, même s'il ne le sait pas, parce que Lui est la Vérité, la Beauté, la Justice.

Et puis il y a les valeurs relatives comme la solidarité, l'amour de la paix, et le respect de la nature. Si on les absolutise, en les déracinant ou même en les opposant à l'annonce du fait du salut, alors, ces valeurs deviennent des instigations à l'idolâtrie, et des obstacles sur le chemin du salut.

Ville Saguenay peut continuer à réciter sa prière

Grande victoire pour la liberté d'expression de la religion au Québec: le 27 mai 2013, la Cour d'appel du Québec annulait une décision de février 2011 du Tribunal des droits de la personne, qui obligeait le conseil de ville de Saguenay à ne plus réciter de prière ainsi qu'à retirer le crucifix et la statue du Sacré-Cœur de la salle du conseil. Ce jugement forçait aussi la ville à verser 30 000\$ «en dommages» à M. Alain Simoneau, un athée qui soutenait que cette prière portait atteinte à ses droits. M. Simoneau était représenté en cour par le Mouvement Laïque Québécois (MLQ), un groupe qui est allergique à toute expression religieuse en public au Québec.

Dans une décision d'une quarantaine de pages, les trois juges de la cour d'appel concluent que la récitation d'une prière de 20 secondes au début des séances publiques du conseil municipal de Saguenay ne compromet pas la neutralité de la Ville et ne porte pas atteinte au droit à la liberté de conscience et de religion du plaignant, le citoyen Alain Simoneau. Voici cette prière:

«Dieu tout puissant, nous Te remercions des nombreuses grâces que Tu as accordées à Saguenay et à ses citoyens, dont la liberté, les possibilités d'épanouissement et la paix. Guide-nous dans nos délibérations à titre de membre du conseil municipal et aide-nous à bien prendre conscience de nos devoirs et responsabilités. Accorde-nous la sagesse, les connaissances et la compréhension qui nous permettront de préserver les avantages dont jouit notre ville afin que tous puissent en profiter et que nous puissions prendre de sages décisions. Amen.»

La prière en question, adoptée par le conseil municipal de Saguenay en novembre 2008, est une traduction d'un texte validé par des cours ontariennes pour être récité avant un conseil municipal. La Cour d'appel du Québec se dit d'avis que cette prière exprime des valeurs universelles qui ne sont pas reliées à une religion en particulier.

Quant à la présence du crucifix et de la statue du Sacré-Cœur, la Cour d'appel conclut que ces deux signes religieux sont, pour une partie importante de la population, dépourvus de connotation religieuse et que leur présence relève surtout du patrimoine culturel historique et n'interfère en aucune façon avec la neutralité de la Ville. La simple présence de ces signes religieux ne signifie donc pas pour autant que la Ville est «en fait ou en apparence sous le joug de la religion catholique ou d'une quelconque autre forme de contrôle religieux ou encore qu'elle pratique un militantisme de cette nature.»



Le maire Jean Tremblay

En conférence de presse le mardi 28 mai, le maire de Saguenay, Jean Tremblay, a affirmé qu'il s'agissait d'une «victoire historique qui vise à protéger nos droits, notre culture, notre patrimoine»: «**Je n'ai jamais hésité à dire que j'ai la foi, que je suis catholique, souligne Jean Tremblay. Je n'ai rien imposé. La prière au conseil municipal, c'était celle que l'on fait depuis plus de 100 ans à Saguenay. Ce n'est pas moi qui l'ai introduite. Et les objets religieux étaient déjà en place avant que j'arrive.**»

Une fois poursuivis par le MLQ, le conseil de ville de Saguenay a eu une réflexion à faire: «Unaniment, on s'est dit: on va se tenir debout... Ce sont nos valeurs, nos traditions, ce qu'il y a de plus fondamental» qui est en jeu. Le premier jugement, dit le maire Tremblay, avait choqué la ville pas tant à cause de la prière que de l'interdiction de la présence d'objets religieux, qui risquait par ce jugement de faire jurisprudence, et de faire en sorte que toutes les statues, toutes les croix extérieures, tout ce qui a un caractère religieux, y compris les noms de rues et de villes avec des saints, pourraient être interdits. On ne pouvait donc pas laisser accepter un tel jugement.

«Le Québec, dit le maire Tremblay, est une nation dont l'héritage et la culture ont des racines religieuses. Notre patrimoine spirituel, physique, a des origines religieuses, on voit des églises partout, on voit des objets religieux partout. Notre paysage est plein d'objets religieux. Je respecte ceux qui ne croient pas autant que je respecte ceux qui croient. Mais je crois que nos valeurs de solidarité, de respect, d'entraide, d'amour au Québec nous ont été enseignées par nos parents qui avaient la foi. Le respect de la diversité d'opinion est un principe fondamental. On a le droit d'avoir les opinions qu'on veut mais on n'a pas le droit de les imposer aux autres.

«Au lieu de nous battre entre nous les Québécois, nous devrions mettre nos efforts à combattre ensemble la perte de nos valeurs. Le Québec a de graves problèmes économiques qui entraînent la pauvreté, les inégalités sociales et l'injustice. C'est ça qu'on devrait combattre ensemble. Pour moi, la laïcité, c'est l'art de la communication entre les différentes croyances, non pas leur abolition ou leur interdiction... En terminant, je lance un appel aux Québécois de se tenir debout pour conserver nos valeurs, nos traditions, qui ont fait ce qu'il y a de plus beau au Québec. »

Merci de vous être tenu debout, M. Tremblay!

Ne donnons à personne le pouvoir de tuer

Le 12 juin 2013, Véronique Hivon, ministre du Parti québécois, déposait au Parlement de Québec le projet de loi 52 sur les soins de fin de vie, encadrant l'aide médicale à mourir. Ne nous y trompons pas, c'est la légalisation pure et simple de l'euthanasie. Plusieurs groupes ont réagi avec vigueur à cette annonce. Tout d'abord, voici des extraits de la réaction de l'Organisme catholique pour la vie et la famille (créé par les évêques catholiques canadiens):

L'Organisme catholique pour la vie et la famille s'oppose radicalement aux efforts actuels du Gouvernement Marois visant à déguiser l'euthanasie – une offense criminelle qui relève de la juridiction fédérale – en «aide médicale à mourir» dans un projet de loi inique qui engendrera des conséquences dramatiques pour tous les Québécois.

On aura beau jouer avec les mots, il restera toujours que tuer n'est pas un soin. Finissons-en avec la confusion du langage! Comme l'a si bien dit le Dr Yves Robert, secrétaire du Collège des médecins du Québec: «Appelons un chat un chat. De l'aide médicale à mourir, c'est de l'euthanasie» (*L'Actualité médicale*, 29 janvier 2013). Or, le Code criminel canadien définit l'euthanasie comme un meurtre. Il n'y a rien d'humain ni de compatissant à tuer une autre personne.

On veut nous faire avaler la pilule en annonçant un « droit aux soins de fin de vie » pour tous. Mais les soins de fin de vie sont ainsi définis (art.3, no 3) par le Projet de loi 52: «soins palliatifs offerts aux personnes en fin de vie, y compris la sédation palliative terminale, de même que l'aide médicale à mourir». Le projet de loi inclut donc l'aide médicale à mourir (euphémisme pour le terme «euthanasie») dans les soins palliatifs. Le «droit aux soins de fin de vie» est donc aussi un droit à l'euthanasie.

Dans les pays qui ont légalisé l'euthanasie et le suicide assisté – malgré les balises et les restrictions qui ont été fixées – on a assisté à une dévalorisation accrue de la vie humaine ; au nom de l'efficacité budgétaire, des personnes particulièrement vulnérables ont été encouragées à demander l'euthanasie ou à se suicider. Ce danger est réel et risque de s'accroître avec le vieillissement de la population, l'augmentation des demandes de services et les coûts correspondants.

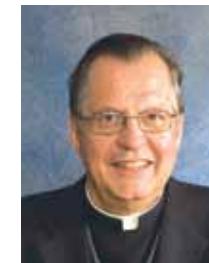
Ne donnons à personne – et surtout pas à nos médecins – le pouvoir de tuer. Gardons nos hôpitaux sécuritaires et protégeons les plus faibles et les plus vulnérables. C'est une question de sécurité publique, de dignité, de réelle compassion et de solidarité. Il est essentiel de préserver la confiance mutuelle qui fonde les rapports vrais entre nous. L'unique réponse humaine à la souffrance physique, psychologique et existentielle est celle des soins palliatifs, auxquels ne doit jamais être intégrée l'euthanasie puisqu'il s'agit

d'un geste absolument contraire à la philosophie des soins palliatifs.

Quant aux chrétiens, ils ont une raison de plus de défendre la vie des plus faibles et des plus vulnérables. La Parole de Dieu les y invite: «Tu ne tueras pas» (Mt 19,18)... «À chacun je demanderai compte de la vie de son frère» (Gn 9,5)... Et, comme en écho, ces paroles du bienheureux Jean-Paul II: «Je confirme que l'euthanasie est une grave violation de la Loi de Dieu, en tant que meurtre délibéré moralement inacceptable d'une personne humaine» (*L'Évangile de la vie*, no 65).

Nous encourageons les Québécois et Québécoises opposés à l'élimination de certains de leurs concitoyens par euthanasie à se faire entendre dans les médias et auprès de leurs députés. Cette prise de parole est non seulement un droit, mais aussi un devoir de justice.

Baliser l'euthanasie, c'est la banaliser



Voici maintenant des extraits de la réaction de **Mgr Pierre-André Fournier**, archevêque de Rimouski et Président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec:

Le Québec est à une croisée des chemins. Le projet de loi 52 du gouvernement québécois, introduisant l'euthanasie comme pouvant devenir un soin de fin de vie, place ce peuple que nous aimons de toutes les fibres de notre être devant un choix crucial.

Le projet de loi tend à assurer le déploiement de soins palliatifs, initiative dont nous nous réjouissons. Toutefois, il y a tout lieu de s'inquiéter lorsqu'une manière de provoquer intentionnellement la mort est considérée comme un soin et lorsqu'elle est revendiquée comme un droit.

Oui, il est légitime de refuser des traitements qui ne font que prolonger la souffrance, de refuser l'acharnement thérapeutique qui ne fait que prolonger le processus de mort, de consentir à la sédation palliative administrée dans le but de soulager la douleur et non de provoquer la mort. Mais nous affirmons aussi qu'il y a des limites à cette autonomie si on l'invoque pour donner ou se donner la mort. Le respect de la dignité humaine implique en premier lieu le respect de la vie humaine...

Il faut surtout et en priorité, comme le reconnaît et le propose le rapport du comité présidé par Me Ménard, étendre les soins palliatifs à l'ensemble du réseau des soins de santé. Une fin de vie dans la dignité passe par des soins palliatifs accessibles à tous, et non par l'euthanasie. **Baliser l'euthanasie, c'est la banaliser. Par amour pour la vie, nous nous objectons à ce projet de loi.**

Prier pour le respect de la vie Accompagner le vivant, et non pas le supprimer

Le site internet de l'archidiocèse de Montréal (www.diocesemontreal.org) rapporte que Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, désire dorénavant célébrer chaque année une «Messe pour la vie» le premier vendredi du mois de mai. Pourquoi avoir choisi cette date? Est-ce en raison de la convergence en mai 2013 d'actions publiques à l'échelle nationale pour affirmer la volonté du respect de la vie, de la conception jusqu'à sa fin naturelle? Des actions comme la Marche pour la vie à Ottawa le jeudi 9 mai, ou encore la Marche printanière à Québec le samedi 18 mai (pour dénoncer le projet de loi autorisant l'euthanasie ou «l'aide à mourir» au Québec. En passant, Mgr Lépine s'est joint aux deux Marches.)

«C'est vrai que ça tombe bien!», s'est exclamé Mgr Lépine en souriant. «Mais c'est surtout que, traditionnellement, le premier vendredi du mois est consacré plus spécialement à la mémoire de la Passion de Jésus-Christ, ce qui nous permet d'aborder les questions de la vie à travers la lentille de la Passion. »

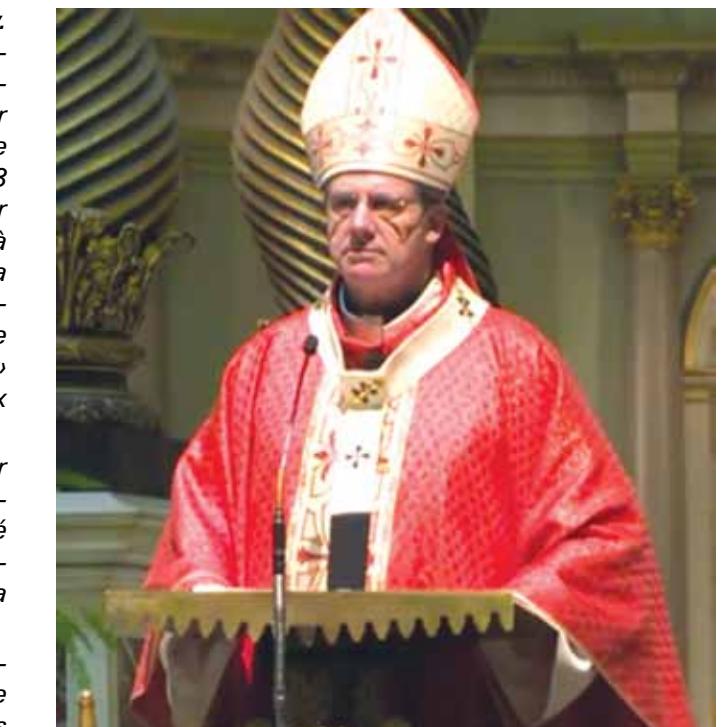
Ce thème du Christ en croix prédominait dans l'homélie de Mgr Lépine en cette messe du 3 mai 2013, une homélie claire, limpide, illuminante. Il a abordé sans ambages les enjeux de la fin de la vie, une question très présente ces temps-ci dans l'actualité. Il a également jeté un éclairage sur la contribution unique et essentielle que les mourants apportent à la société, de même que l'importance d'accompagner la vie d'une personne mourante. Accompagner la vie, non pas la mort. Voici la retranscription de cette homélie:

par Mgr Christian Lépine

Toute question sur la vie est une question délicate, parce qu'il y a des drames humains, parce qu'il y a des souffrances, parce qu'il y a la douleur, mais, en même temps, ces douleurs et ces souffrances sont les douleurs et les souffrances d'un être humain... Aujourd'hui, je voudrais avec vous méditer et réfléchir sur la question de la fin de la vie, lorsqu'avec la maladie, la douleur et la souffrance qui vient avec la maladie, la fin de la vie, la mort, se profile à l'horizon. Comment accompagner cette vie qui tire à sa fin, comment accompagner un mourant?

C'est une question qui, comme vous le savez, est très débattue depuis un an ou deux, avec une commission qui s'est promenée au Québec tout récemment, avec des projets qui peuvent être envisagés pour la société... Beaucoup de choses ont été dites; je voudrais attirer votre attention sur trois points.

1. Contempler Jésus-Christ crucifié;
2. Nous avons besoin des mourants;
3. Accompagner les vivants.



Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal

Contempler Jésus-Christ crucifié

Jésus-Christ va dire, dans l'Évangile de Jean (10, 8): «Ma vie, nul ne la prend, mais c'est moi qui la donne.» Extérieurement, ce n'est pas ça qui arrive: on prend sa vie, on le frappe, on le flagelle, on le couronne d'épines, on le crucifie; extérieurement on veut sa mort. On lui transperce le cœur pour s'assurer qu'il est mort.

Mais pourtant Jésus, de façon assez étonnante, va dire: «Ma vie, nul ne la prend, mais c'est moi qui la donne.» Il a tellement dit oui à faire de sa vie un don, que de sa mort même, il en fait un don à son Père pour nous. Il a tellement fait de sa vie un don que sa souffrance même, il en fait un don, un don à son Père pour nous.

Si quelqu'un à Gethsémani s'était approché de lui et lui avait dit: «Écoute, jusqu'ici tu as bien vécu, tu as donné un beau message; maintenant, ce qui est devant toi, c'est seulement la souffrance et la mort. Si tu veux, on va t'aider et on va t'injecter un poison de sorte que tu vas mourir tout de suite, sans douleur, tu n'auras pas à vivre la Passion, l'agonie, la mort sur la croix.» Est-ce que ça aurait été un service qu'on lui aurait rendu? Quelle perte ça aurait été pour l'humanité!

Sur le plan de la vie humaine, lorsqu'on parle de la vie de quelqu'un, en général, on va parler de sa vie ►

► le plus pour nous... c'est plus important que toutes les paroles qu'il a dites avant, que tous les miracles qu'il a faits. Parce qu'il s'est donné jusqu'au bout, parce qu'il a aimé jusqu'à l'extrême de l'amour.

Dans ce sens-là, certainement que pour nous, chrétiens, si nous voulons contribuer à cette discussion dans la société, nous ne pouvons faire autrement que de partir de Jésus-Christ crucifié. D'autant plus que le Crucifié est ressuscité, témoignant ainsi que la mort n'est pas le dernier mot de la vie, le dernier mot de l'amour, ouvrant ainsi un chemin vers l'espérance. Tellement qu'encore une fois, dans l'Évangile de saint Jean, on ne dira pas «à l'heure où Jésus mourait», mais «à l'heure où Jésus passait de ce monde à son Père».

C'est une lumière sur la vie et sur l'amour que seul Jésus-Christ peut nous apporter. C'est d'abord dans la foi que nous accueillons cette lumière. Mais en même temps c'est une lumière dont tout être humain a besoin, et c'est pour cela qu'il ne s'agit pas de garder cette lumière pour nous, parce que nous croyons en Jésus-Christ et que d'autres seraient peut-être plus éloignés de cette foi en Jésus-Christ; c'est une lumière que nous sommes appelés à accueillir mais aussi à transmettre. Parce qu'il y a une lumière qui vient de la Croix et qui le pouvoir de toucher tous les coeurs, quels qu'ils soient... parce que Jésus-Christ a donné sa vie pour tous.

Nous avons besoin des mourants

Dans un premier temps, dans la société, on peut penser que ce dont on a besoin c'est de producteurs et de consommateurs, de gens utiles qui font fonctionner l'économie, ou qui rentrent dans un cycle de vie matérielle. Certainement que cela a sa place dans la vie, mais est-ce que cela doit prendre toute la place?

Parfois on traite la souffrance et la mort comme si c'était quelque chose à côté de la vie, et on voit bien qu'on a peut-être quelque chose à apporter aux mourants, aux personnes qui souffrent, mais on ne voit pas toujours qu'eux aussi nous apportent quelque chose, et je dirais même que nous avons besoin de ce qu'ils nous apportent.

Lorsque, dans notre famille, on est confronté à accueillir l'événement d'une maladie tragique, qui semble avoir pour issue la mort, ça demande du courage, ça demande de la générosité, et quelle que soit la façon pour les gens de le vivre, ça demeure difficile.

Mais il n'est pas rare qu'on entend parler — et j'ai souvent rencontré des gens qui ont apporté leur témoignage d'accompagnement d'un membre de leur famille, dans le contexte des funérailles — et qui disaient comment le fait de s'être engagé à être présent auprès du membre de leur famille qui en était à ses derniers jours ou à ses dernières semaines, au-delà du premier moment de dire: «Faut se dépasser, parce que ça change nos horaires, ça change nos activités, il faut

y mettre du temps...» Une fois qu'on a dépassé cela et qu'on est là, il n'est pas rare qu'il y ait des moments de réconciliation, qu'on découvre qu'une seule seconde peut avoir un pouvoir d'éternité.

Je pense à cette dame qui me disait qu'au chevet de sa mère, elle voit un moment donné, dans son dernier souffle, elle voit ses yeux se tourner vers elle — elle ne parlait plus depuis quelques jours — et la regarder avec une telle tendresse que ça lui a donné un souffle d'espérance incroyable! Énormément de belles choses peuvent se vivre lorsqu'on prend conscience que la personne que l'on accompagne, certainement qu'elle a besoin de nous, mais quand on découvre aussi qu'elle nous apporte quelque chose, quand on s'expose, quand on se rend disponible pour vivre l'événement et en accueillir l'épreuve, mais aussi, finalement, découvrir la bonté qui rayonne à travers l'épreuve.

On a besoin des mourants. On a besoin, comme société, de remettre le mourant au centre, au centre de la société et au centre de la famille. On comprend qu'à partir du moment où on a soif de vie, qu'on est fait pour la vie, que l'expérience de la mort demeure un moment clé. Ça peut-être un moment qui nous jette à terre comme ça peut être un moment qui soit source d'espérance.

Mettre le mourant au centre de la société et de la famille, c'est justement donner un espace à découvrir davantage qui nous sommes: nous sommes des êtres vivants, mais nous sommes des êtres qui sont faits pour plus que la vie en ce monde. Nous sommes habités par une soif d'absolu, nous sommes faits pour l'éternité, et dans cet accueil des mourants que l'on peut faire, on touche quelque chose de cette éternité qui se rend présent. C'est pas toujours aussi lumineux à ce moment précis, parfois c'est plus tard que la lumière se fait, mais il y a des moments de lumière et il y a une lumière.

Si la vie n'était considérée comme valable ou valide que lorsqu'on est en santé, que lorsque tout va bien, que lorsqu'on est comblé de biens matériels, la vie serait absurde la plupart du temps. Si on est à la recherche d'un sens à la vie, on est à la recherche d'un sens qui va résister: on a vécu un échec, mais la vie a encore un sens; on a été frappé d'un rejet, la vie a encore un sens; on a été ébranlé par la maladie, la vie a encore un sens; on est dans la perspective de notre mort, la vie a encore un sens. L'idée c'est de découvrir le sens de la vie qui résiste à tout ce qui fait partie de la vie.

Accompagner les vivants

Les mourants, avant d'être des mourants, sont des vivants. Quand on regarde un mourant, ce qu'on regarde, c'est un vivant. Un vivant qui est à l'article de la mort, mais un vivant tout de même. Dans ce sens-là, accompagner les mourants c'est tout d'abord accueillir les vivants qui approchent de la fin de leur vie. Accompagner des vivants jusqu'à la fin. Accompagner

avec les soins physiques, les soins spirituels, les soins familiaux, jusqu'à la fin. Cet accompagnement jusqu'à la fin, c'est celui par lequel on dit justement que cette personne qui est mourante, c'est un être humain qui est vivant. Et ça devient un acte de confiance en cette vie humaine et d'espérance en Dieu qui est présent et qui agit.

De ce point de vue là, si on dit, comme on peut le penser, ou comme certains le pensent, que si on veut vraiment aider quelqu'un qui souffre, ce qu'il faut faire, c'est de supprimer le malade, par euthanasie ou par suicide assisté, et quelque soit le langage qu'on utilise — «soins de fin de vie» ou «aide à mourir» — dès qu'il s'agit de causer directement la mort de quelqu'un, on n'est pas en train d'accompagner le vivant, on est en train de supprimer le vivant. On n'est pas en train de procurer des soins, on est en train de supprimer le patient qui a besoin de soins. Dans ce sens-là, la question même de l'accompagnement de la vie, c'est d'accompagner la vie jusqu'au bout.

Vous êtes familiers avec les questions de vocabulaire, qui sont importantes. Si on parle d'acharnement thérapeutique par exemple, ça veut dire vouloir tellement aider qu'on prend des moyens disproportionnés qui n'ont plus rapport avec les résultats que l'on peut escompter et, dans ce sens-là, deviennent comme excessifs. Quelque part, accompagner la vie, c'est aussi accepter que nous sommes des êtres mortels... Donc, il est légitime de cesser, d'arrêter des traitements disproportionnés qui ne peuvent plus aider quelqu'un. Il arrive un moment donné où c'est là qu'on en est. Donc, arrêter le traitement, c'est accepter que nous sommes des êtres mortels, mais ce n'est pas causer la mort; c'est la maladie qui cause la mort.

Par contre, si on se met à vouloir devancer la mort parce qu'il y a la souffrance, c'est là qu'on n'est plus en train d'accompagner, on est en train de supprimer.

Alors, ce sont des questions délicates, il n'y a pas de réponses immédiates pour tout le monde, mais si on reste les yeux fixés sur Jésus-Christ, on reçoit la grâce de pouvoir discerner, voir la valeur de tout être

humain quel que soit sa fragilité ou l'étape de sa vie — le caractère sacré de la vie, de la conception jusqu'à la mort naturelle.

Je vous invite à prier, parce qu'il y a une lumière qui vient de Dieu. Dieu est vie, Dieu est Auteur de la vie, Il nous a créés, et Dieu, dans ce sens-là, est le premier défenseur de la vie. Il défend notre vie comment? En donnant sa vie pour nous en Jésus-Christ. Et dans ce sens-là, il vient nous indiquer que la vie est faite pour être donnée, que la vie est faite pour qu'on apprenne à se donner. Et dans ce sens-là, si tout au long de notre vie, avec nos fragilités, avec nos péchés, avec nos lenteurs, on fait de notre vie un chemin de don, on se prépare à faire de notre mort un don.

La mort se prépare en faisant de notre vie un chemin de don. La mort comme passage à la vie éternelle se prépare en faisant de notre vie un chemin de don, un chemin de prière, un chemin d'ouverture à Dieu et de don aux autres. Lorsqu'on rencontre des gens qui ont eu cette grâce, qui se sont ouverts à cette grâce, parce qu'elle est offerte à tous, de vivre leur vie comme un don dans la prière, dans la fidélité au don de soi aux autres, à leur famille, au moment de leur souffrance et de leur mort, alors que l'on va pour les aider et les réconforter, on découvre que c'est nous qui sor-

tons réconfortés. Je suis certain que vous avez vécus l'expérience: combien de fois on a voulu réconforter quelqu'un, et c'est lui qui nous a réconforté. Parce qu'en faisant de sa souffrance et de sa vie un don, la lumière jaillit à travers sa fragilité, à travers son regard.

L'œuvre de Jésus-Christ, elle est puissante. C'est une œuvre d'amour, c'est une œuvre de bonté, et tous nous avons besoin de cette bonté, et nous pouvons prier pour que tous, en cette société, en ce temps que nous vivons, les croyants comme ceux qui sont plus loin de Jésus-Christ, découvrent ou redécouvrent cette bonté de Jésus-Christ et ce pouvoir de Dieu sur la vie et sur la mort, qui a le pouvoir de transformer nos morts en don de soi, en passage vers la vie éternelle. Amen.



Mgr Lépine à la marche printanière contre l'euthanasie à Québec le 18 mai 2013, avec notre pèlerine Fatima Cervantes



À LA GLOIRE DE SAINTE ANNE

L'article suivant est l'un des nombreux chefs-d'œuvre écrits par Louis Even, qui y rend gloire la bonne sainte Anne, grand-mère de Jésus et patronne des Bretons. Il était Breton lui-même. C'est la même sainte Anne qui est la patronne de la province de Québec, celle qui a comblé de miracles nos ancêtres, nos pères et nos mères qui allaient faire leur voyage de noces à Ste-Anne de Beaupré.

par Louis Even

Les Évangiles sont muets sur la vie de sainte Anne. Ils ne mentionnent même pas son nom. Ce que nous pouvons savoir de ses années terrestres nous vient de la tradition ou de révélations privées. Mais celle que partout l'on vénère sous le nom de sainte Anne fut la mère de l'Immaculée, et cette seule considération suffit déjà à expliquer les traits sous lesquels le peuple chrétien se la représente, l'universalité du culte qui lui est rendu, la multiplicité des sanctuaires qui lui sont dédiés.

Si l'Évangile ne dit rien de la mère de Marie, on peut tout de même se faire une idée des merveilles dont sa maison dut être le théâtre en lisant ce que l'Évangile nous dit au sujet de sainte Elisabeth, mère de saint Jean-Baptiste.

Un ange apparut à Zacharie, mari d'Elisabeth, pour lui annoncer que sa femme concevrait et mettrait au monde un fils qui serait grand devant le Seigneur. Ne peut-on pas penser qu'un ange avait pareillement annoncé aux parents de Marie, Joachim et Anne, qu'Anne concevrait et mettrait au monde une fille qui serait plus grande devant le Seigneur que toutes les créatures, tant les angéliques que les humaines ? C'est d'ailleurs ce que l'on apprend des visions de la Bienheureuse Catherine Emmerich et de la *Cité Mystique de Dieu* de la vénérable Mère Marie d'Agreda.

Si la purification du péché originel, dont jouit Jean-Baptiste dans le sein de sa mère trois mois avant sa naissance, transporta de joie sa mère Élisabeth et l'inonda d'une lumière de l'Esprit-Saint lui faisant connaître en sa cousine Marie la Mère du Messie tant attendu, n'est-il pas logique d'en déduire que la conception de Marie, Immaculée, sans un instant ni une ombre de péché originel, avait jeté Anne dans un ravissement bien plus grand encore ?

N'est-ce pas pour ainsi dire une nouvelle création humaine qui eut lieu à cet instant même ? Dans le paradis terrestre, Dieu avait créé Ève, comme Adam, parfaitement innocente, pure de toute faute. Mais après

Photo: La statue miraculeuse de sainte Anne au sanctuaire de Beaupré, près de Québec, au pied de laquelle les pèlerins viennent présenter leurs demandes.

la faute commise par ces premiers parents et affectant leur nature même, tous leurs descendants étaient nécessairement marqués de cette infection dès l'instant de leur conception; or, voici que, dans le sein de sainte Anne, une enfant est conçue, descendant bien de l'Adam et de l'Ève d'après leur faute. Seul un acte spécial de Dieu pouvait ainsi opérer cette dérogation à une loi naturelle. Un acte divin semblable en quelque sorte à l'acte créateur qui sortit Adam et Ève du néant. Ce fut pas le lavage d'une faute, comme par le baptême, car il n'y eut pas de faute à laver. L'enfant conçu dans le sein de sainte Anne était vraiment une nouvelle Ève plus pure et, plus parfaite que la première Ève au sortir même des mains du Créateur.

L'Esprit-Saint dut bien alors envahir et illuminer sainte Anne, plus intensément qu'il ne le ferait pour sainte Elisabeth lors de la purification de Jean-Baptiste dans son sein. Les Anges furent témoins de cette nouvelle «création», et ce dut être comme une irruption du Ciel dans la maison d'Anne. Les choeurs angéliques extasiés devaient se demander: «Quae est ista?» Quelle est celle-ci qui s'élève de la descendance d'Adam et qui ne porte point le caractère attaché à la nature humaine par le péché d'Adam et à toute sa descendance ?

Le Père Eugène Lefebvre, Rédeemtoriste, écrit à ce sujet dans sa brochure *Vie de sainte Anne*:

«Pendant que la vie continue tout autour dans la ville de Jérusalem, comme si rien n'était arrivé, l'univers lui-même est transformé aux yeux de Dieu, par cette enfant qui vient de naître. Dans cette petite fille que sainte Anne vient de mettre au monde, le Seigneur découvre un être plus pur et plus saint que tous les choeurs des Anges: il voit en Elle la Femme qui bientôt sera la Mère de son Fils unique.

«La joie que sainte Anne ressentit quand lui fut présentée la Vierge Immaculée qui venait de naître d'elle déifie toute description. Elle devinait déjà, vaguement, au fond de son cœur, que, grâce à la petite Marie, il lui serait donné d'être un jour la grand-mère du Christ.»

Mais laissons à chacun de continuer ces méditations sur les faits qui normalement allaient se succéder dans la vie de sainte Anne: Présentation de la petite Marie au Temple; mariage de Marie à Joseph; naissance de Jésus qui consacrait Anne grand-mère du Messie; joies d'Anne quand, lors de ses visites chez Marie à Nazareth, elle pouvait prendre l'Enfant Jésus dans ses bras ou sur ses genoux; joies aussi des services qu'elle ne manqua pas de rendre à la sainte Famille; sa douce mort, assistée de la présence de Marie, de l'Adolescent divin et sans doute aussi de saint Joseph; envol de sa belle âme vers les Limbes où elle allait porter de bonnes nouvelles aux justes, et où, avec eux, elle attendrait l'ouverture du Ciel par son Petit-Fils lors de son Ascension triomphale.



Marie, l'Enfant Jésus et sainte Anne, sous le regard du Père Éternel et de l'Esprit-Saint; nef de la basilique Sainte Anne de Beaupré

il y avait celui de Lazare, le ressuscité. Les chefs juifs pouvaient avoir quelque succès à dire au peuple que Jésus n'était point ressuscité, que cette résurrection était une fabrication des apôtres et de quelques disciples. La grande masse du peuple de Judée et de Galilée n'avait pas revu Jésus ressuscité; il n'était apparu qu'à un nombre relativement petit de personnes.

Mais Lazare, lui, était connu et vu à loisir depuis qu'il avait été ramené à la vie après quatre jours dans le tombeau. Et c'était un homme connu. Il n'était pas d'une famille obscure. Tout le monde dans Béthanie, dans Jérusalem, et bien au delà, savait le fait de sa résurrection. Et ce ressuscité-là ne se pressait pas de re-mourir et de disparaître de la circulation.

On touchait à l'an 43. Depuis près de dix années, depuis son Ascension, Jésus n'était plus visible. Mais le ressuscité Lazare était toujours là. Témoin direct. Témoin gênant. Il fallait s'en défaire, et de ses soeurs aussi, Marthe et Marie, et des servantes de ses soeurs, et de Marie Jacobé, mère de Jacques et de Jean, et de Marie Salomé: ces femmes avaient suivi Jésus jusque sur le Calvaire, elles en savaient trop et ne consentaient pas à se taire; gênants aussi, Maximin, un fervent disciple du Maître, et Sidoine, l'aveugle-né dont la guérison avait fait tant de bruit dans tout Jérusalem.

Les mettre à mort sans raison valable pourrait paraître trop révoltant et nuire à la cause des ennemis du Christ au lieu de les aider. Ils trouveront une autre solution. S'en débarrasser sans tuerie. Ils embarquèrent donc tous ces amis de Jésus sur un petit bateau sans voile, sans rame, sans gouvernail, sans provisions de bouche, puis les poussèrent en mer, les abandonnant là, à un sort qui ne pouvait être qu'un naufrage fatal ou la mort par la faim: ils ne gèneraient plus.

Mais les ennemis avaient compté sans Marie, mère de Jésus. Vivant encore sur la terre, elle était déjà surnaturellement renseignée et surnaturellement puissante. Elle allait faire le plan des ennemis de Jésus servir à la promotion de l'Évangile et à l'exécution de son propre programme, bien en accord avec les desseins de Dieu. Marie désirait voir l'Évangile porté sans délai au pays de sa dilection, à la terre des Gaules, où elle avait déjà été invoquée bien avant sa naissance, sous le vocable de «la Vierge qui devait enfantier».

Sainte Anne entre en France

Apt est une des plus vieilles villes de France, déjà bien établie quand la France n'était encore que la Gaule. Au temps des Césars, Apt (alors appelée Apta Julia) fut la capitale des Vulgientes, peuple de la vallée de la Durance soumis à la domination romaine. Au temps des rois et des divisions naturelles de la France en provinces, Apt était une ville de la Provence, belle province du sud-est; entre le Dauphiné au nord, le Rhône inférieur à l'ouest, la frontière de l'Italie à l'est et la mer Méditerranée au sud. Aujourd'hui, Apt est un chef-lieu d'arrondissement du département de Vaucluse.

C'est par Apt que sainte Anne est entrée en France. Et par un don de la sainte Vierge Marie encore vivante. C'est que, dans les desseins de Dieu, la France allait être une terre de dilection de Marie. Et c'est une belle histoire que celle de Marie faisant à la France cadeau des restes mortels de sa mère.

Persécution tournée à bien

Après la Pentecôte, les prédications des Apôtres et les témoignages de ceux qui avaient connu Jésus et vu ses miracles gagnèrent de nombreux Juifs à l'Église naissante, ce qui alarmait considérablement les chefs obstinés dans leur haine contre un Messie qui n'avait nullement répondu à leurs vues et qui avait dénoncé leur orgueil, leur hypocrisie et leur endurcissement.

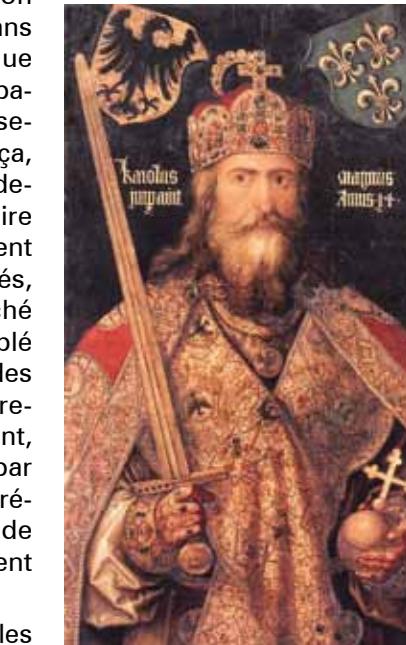
Parmi les témoignages particulièrement éloquents,

La découverte du corps de sainte Anne à Apt

Le premier soin de Charlemagne, après son arrivée à Apt, fut de faire reconstruire par Turpin, alors archevêque de Reims, l'église cathédrale qui avait été polluée par un culte impie. Un jeune homme du nom de Jean, âgé de quatorze ans, aveugle, sourd et muet de naissance, fils du baron de Caseneuse, était présent dans le sanctuaire. Pendant quelque temps, on vit ce jeune homme paraître écouter un certain avertissement céleste. Bientôt il commença, en frappant sur une levée de degrés menant au maître-autel, à faire signe qu'on creusât profondément le sol, afin que, les degrés enlevés, on vit ce qui était peut-être caché dessous. L'office divin était troublé par là, sans qu'il fut au pouvoir des gardes ni des autres officiers de retenir ce jeune homme. Cependant, tous les assistants étaient surpris par la nouveauté du fait, le prince, préssageant un miracle, donna ordre de se conformer aux vœux si vivement exprimés par l'adolescent.

On enleva à l'heure même les marches de la montée indiquée, et on découvrit aussitôt une porte fermée de grosses pierres qui fit présager quelque chose de remarquable. Les ouvriers ayant ouvert cette porte à coups de marteau, on vit une entrée et une descente de degrés qui conduisit dans une grotte souterraine artistement travaillée. C'était la crypte où le bienheureux Auspice, apôtre des Aptésiens, avait coutume de nourrir par la parole sainte et les Sacrements le peuple qui lui était confié.

L'aveugle Jean marchait le premier, indiquant le chemin avec une telle sûreté, que Charlemagne fut obligé de le faire tenir près de lui pour qu'il ne fût



Le roi Charlemagne

pas foulé aux pieds des curieux. Le jeune homme faisait toujours comprendre du geste qu'on creusât plus avant la terre à la partie du mur qu'il signalait. On descendit enfin dans un souterrain long et étroit; mais là une lumière extraordinaire apparaissant entoura les assistants. La crypte inférieure étant enfin ouverte, tandis que tous, pleins d'admiration, regardèrent une lampe ardente placée devant une sorte d'armoire murée. Le roi lui-même, le clergé et les grands de la cour, accoururent tout joyeux vers la mystérieuse clarté, qui s'éteignit aussitôt au contact de l'air.

Chose admirable! Voilà que Jean, ayant tout à coup les yeux ouverts, ainsi que les oreilles, et la langue déliée, s'écria: «Dans cette ouverture est le corps de Sainte Anne, mère de la très-sainte Vierge Marie, Mère de Dieu». Tous les spectateurs, remplis d'étonnement, poussèrent mille acclamations de joie. Cependant le très-pieux roi ordonna d'ouvrir la niche. Aussitôt une odeur semblable à celle d'un baume se répandit, et le

dépôt sacré, attesté par un si grand miracle, apparut renfermé dans une caisse de cyprès, enveloppé d'un voile précieux, et certifié par cette inscription: « Hic est corpus beate Annae, matris virginis Mariae » (Ici est le corps de la bienheureuse Anne, mère de la Vierge Marie). La caisse ouverte, une odeur suave se répandit dans l'une et l'autre crypte pour la confirmation du miracle. Charlemagne ordonna de faire consigner dans des écrits le récit de tous les faits, tels qu'ils s'étaient passés, dans une lettre qui fut envoyée au pape Adrien 1er.

placer discrètement sur le bateau à la dérive les restes mortels de sa mère, sainte Anne.

Sans voile, sans pilote, sans gouvernail et sans rames, le groupe accosta à la place appelée depuis «Les Saintes-Maries de la Mer»; et avec eux, le corps de sainte Anne. C'était le 2 février de l'an 43, l'année même où saint Pierre s'établit à Rome qui serait désormais le siège de la papauté. C'est aux Saintes-Maries de la Mer que fut plantée la première croix et célébrée la première messe sur la terre de France.

Saint Lazare devint le premier évêque de Marseille. Saint Maximin et saint Sidoine établirent un siège épiscopal à Aix. Sainte Marie Madeleine ne tarda pas à se retirer dans la solitude, première contemplative des Gaules, passant les trente dernières années de sa vie dans la

grotte connue aujourd'hui sous le nom de Sainte-Baume. Les autres saintes femmes aidèrent ces premiers missionnaires et convertirent en nombre les pêcheurs, les bergers et les cultivateurs des Bouches-du-Rhône.

Quant à l'insigne relique de sainte Anne, elle fut confiée à saint Auspice, qui l'emporta à Apt. La persécution rendant bientôt son martyre imminent, il cacha la relique dans un souterrain. Les témoins de cette mise en sûreté disparurent dans les persécutions et personne ne sut plus ce qu'étaient devenus les restes mortels de la mère de la Mère de Dieu. Ils demeurèrent ainsi cachés et comme perdus pendant plus de 700 ans. Ils ne furent retrouvés qu'à Pâques 792, par Charlemagne, alors roi de France et futur empereur d'Occident. (Voir ci-haut.)

Basilique et pèlerinage

Une église dédiée à sainte Anne, construite sur les lieux, devint un centre de pèlerinage fréquenté. De nombreux miracles reconnus y eurent lieu. Au 17e siècle, Anne d'Autriche, épouse du roi Louis XIII, y envoya une délégation implorer de sainte Anne un héritier pour la couronne de France. Elle lui attribua la naissance de Louis XIV. Elle vint plus tard elle-même à Apt, avec une suite imposante et offrit de riches présents: une statue de sainte Anne en or, des articles sertis de pierres précieuses, et une somme de 8000 livres pour faire construire dans la basilique une chapelle plus digne de l'insigne relique.

Plusieurs bulles papales attestent de l'authenticité du corps de sainte Anne vénéré à Apt, entre autres celles des papes Adrien, Benoît XII et Clément VII. D'ailleurs, une multitude de miracles bien constatés en rendent témoignage. Un bras de ce corps fut accordé à Rome et conservé au monastère bénédictin de Saint-Paul-hors-les-murs.

C'est de ce bras que, à la demande du Cardinal Taschereau de Québec, le Pape Léon XIII détacha un morceau d'os de 4 pouces (10 cm) de longueur pour être porté à Sainte-Anne de Beaupré. En route pour le Canada, la relique fut retenue à New-York pendant trois semaines, exposée dans une église qui ne se désenplit pas, recevant la vénération de plus de 250 000 pèlerins, nombre d'entre eux venus de bien loin. C'est le 26 juillet 1892 que le Cardinal Taschereau, après une messe pontificale, déposa cette relique au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré.

À Apt, le souterrain qui garda le corps de sainte Anne pendant plus de sept siècles forme la deuxième crypte de la basilique actuelle.

Mais si sainte Anne, en sortant de Palestine, eut la Provence comme domicile, elle a plus particulièrement élu, comme fiefs privilégiés, la Bretagne, à l'extrême ouest de la France, et la province de Québec, au Canada.

Sainte Anne en Bretagne

En matière de culte des saints, les chrétiens des premiers siècles honorèrent surtout ceux qui avaient répandu leur sang pour le Christ. Après les persécutions des trois premiers siècles, la dévotion s'orienta surtout d'abord vers la très sainte Vierge Marie et les autres saints personnages de la proche parenté de Jésus. Le culte de sainte Anne s'est surtout répandu à partir du Concile d'Éphèse (en 431). D'abord en Orient, jusqu'à Constantinople; puis en Occident: Italie, France, Angleterre et Irlande, Allemagne et Scandinavie.

Mais le plus célèbre des sanctuaires de sainte Anne en Europe, c'est celui de Ste-Anne d'Auray, en Bretagne, qui date du premier quart du 17e siècle. Et ce n'est pas par une relique de son corps mortel que la grand-mère de Jésus s'est installée plus spécialement en ce lieu, mais par une intervention bien personnelle de la sainte Anne bien vivante au Ciel, venant dire à un

paysan breton, en langue bretonne, que Dieu lui-même voulait avoir là une basilique à elle consacrée. Une histoire merveilleuse.

Ce n'est pas une légende, ni de la simple tradition. C'est aussi historiquement établi que, par exemple, la fondation de Québec par Champlain en 1608. Le paysan s'appelait Yves Nicolazic. Il ne savait ni lire ni écrire et ne parlait que le breton. Mais la bonne sainte Anne le prit comme il était et le prépara, patientant le temps qu'il fallait pour qu'il en vienne à surmonter sa timidité.



Yves Nicolazic

ferme qu'il cultivait, mais dont la propriété appartenait à M. de Kerloguen. Depuis son enfance, Yves Nicolazic avait une grande dévotion envers la très sainte Vierge Marie, aimant réciter son rosaire, et fréquemment vu avec son chapelet en main. Quant à sainte Anne, il la louait avec amour et recourait souvent à elle l'appelant sa «Bonne Patronne».

Ker-Anna, signifie en breton «Village d'Anne». On pensait généralement dans la région qu'il y avait eu là anciennement une chapelle à sainte Anne, mais sans en avoir aucune preuve. On rapportait bien parfois quelque chose d'étrange au sujet du champ voisin de la ferme Kerloguen, le champ du Boceno. Sur un endroit de ce champ, on ne pouvait passer la charrue sans que l'attelage se rompe et que les bœufs se cabrent.

La Dame au flambeau

Une nuit du début d'août 1623, Nicolazic pensait à sa bonne patronne quand, tout à coup, sa chambre fut illuminée, et au milieu de cette clarté, il vit distinctement une main tenant un flambeau de cire. Courte vision: le temps d'un Pater et de deux Ave.

Six semaines plus tard, un dimanche soir, il vit de nouveau, au-dessus du champ Boceno, la clarté, le cierge, mais sans la main et plus brièvement. Pendant plusieurs mois successifs, il vit fréquemment le même cierge briller auprès de lui. Parfois même, lorsqu'il rentrait tard à la noirceur, le cierge l'accompagnait, éclairant son chemin jusqu'à la maison. Il ne savait quoi en penser, en étant d'abord un peu effrayé, mais à chaque fois, l'apparition du cierge lui apportait une suavité intérieure spirituelle.

Un soir d'été, son beau-frère Le Roux et lui étaient

allés, séparément et à l'insu l'un de l'autre, chercher leurs bœufs dans un pré en bas du Boceno. Il y avait là une fontaine, et ils menèrent leurs bœufs boire à l'abreuvoir avant de les ramener. Soudain, les bœufs refusent d'avancer. S'approchant tous les deux pour en connaître la cause, ils voient à quelques pas des bœufs, dans une lumière et tournée vers la fontaine, une dame majestueuse tenant un flambeau à la main. Pris de frayeur, ils s'éloignent d'abord, puis reviennent, mais tout avait disparu.

Par la suite, Nicolazic revit souvent la même dame mystérieuse, dans sa maison, dans son jardin, près de la fontaine, mais toujours muette, ne disant pas qui elle était.

Vint le 25 juillet 1624, veille de la fête de sainte Anne. Nicolazic se rendit à Auray, chez les Capucins, sans doute pour se confesser. Il en revenait à la noirceur, le chapelet à la main. Passant auprès d'une croix sur son chemin, il vit soudain la même Dame mystérieuse, même attitude et même lumière. Cette fois, elle l'appela par son nom: «Yves Nicolazic!», et lui fit signe de la suivre. Ce qu'il fit, elle tenant le flambeau, lui tenant son chapelet. Ils arrivèrent bientôt à Ker-Anna et s'engagèrent dans le chemin creux conduisant à sa ferme. À l'approche de la maison, la Dame disparut.

Nicolazic fut particulièrement impressionné par cette visite plus longue de la Dame, qui n'avait toujours pas encore donné son nom. Trop ému pour manger, il alla dans sa grange, s'étendre sur un lit de paille. Ne pouvant s'endormir, il prit son chapelet et pria.

Tout à coup, vers onze heures, il crut entendre du bruit dehors, comme si une foule passait sur le chemin voisin de la grange. Se levant en hâte, il ouvrit la porte, mais rien, absolument rien dans la campagne, tout en silence. La peur le saisit, il prit son chapelet et continua de prier pour retrouver son assurance.

Nicolazic reçoit sa mission

Soudain, vers deux heures, une grande clarté remplit la grange, et dans cette auréole, la Dame, plus resplendissante que jamais. Et cette fois, elle parla:

«Yves Nicolazic, ne crains point. Je suis Anne, mère de Marie. Dis à ton Recteur que dans la pièce de terre appelée le Boceno, il y eut autrefois, même avant qu'il se trouve ici aucun village, une chapelle dédiée en mon

nom. Il y a 924 ans et six mois qu'elle a été ruinée. Je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt et qu'on en prenne soin. Dieu veut que j'y sois honorée.»

Cela dit, sainte Anne disparut, laissant Nicolazic seul. Mais ces paroles l'avaient éclairé et mettaient fin à ses perplexités. Le cœur dilaté par la joie et l'amour, il s'endormit tranquille.

Sainte Anne rapportait donc elle-même un fait historique précis: une chapelle sous son vocable avait existé là: le culte de sainte Anne était donc répandu dans la Bretagne dès ce temps-là. La chapelle était tombée en ruines 924 ans et six mois avant le 26 juillet 1624, c'est-à-dire en janvier 700, donc 92 ans avant la découverte des restes mortels de sainte Anne par Charlemagne dans le souterrain d'Apt qui la cachait depuis les temps apostoliques.

Sainte Anne avait bonne mémoire. Elle avait aimé les prières des Bretons s'assemblant pour l'honorer en ce lieu de Ker-Anna, il y avait de cela plus de neuf siècles. Elle dut bien annoncer à ses dévots d'autrefois, rendus au Ciel, qu'elle allait faire revivre ce culte avec plus de splendeur encore que dans le passé, parce que tel était son désir et telle était la volonté de Dieu: elle l'a dit à Nicolazic à l'heure des Matines de la Sainte-Anne 1624.

Le lundi 3 mars, 1625, sainte Anne apparut avec plus de solennité que d'habitude à Nicolazic au champ du Boceno, non seulement dans la clarté lumineuse des fois précédentes, mais accompagnée de chants merveilleux

semblant provenir d'un choeur céleste invisible. Sainte Anne insista sur l'accomplissement de ses demandes, disant que le temps des délais était définitivement terminé. Nicolazic alors s'enhardit à lui suggérer avec simplicité et respect: «Faites donc quelque miracle, ma Bonne Patronne, afin que tout le monde reconnaîsse votre volonté.»

À quoi sainte Anne répondit: «Va, confie-toi en Dieu et en moi: des miracles, tu en verras bientôt en abondance, et le plus grand de tous sera l'affluence du monde qui viendra m'honorer en ce lieu.»

La découverte miraculeuse

Le 7 mars allait être un jour décisif. La veille, Le Roux, en se levant avait trouvé 12 quarts d'écus sur la table de sa chambre. Ce ne pouvait être qu'un premier don miraculeux en vue de la chapelle demandée par





Tombe d'Yves Nicolazic dans la basilique d'Auray

milles (3 à 4 lieues à la ronde); ayant l'oeil à tout; discutant des prix quand il fallait payer; introduisant des modifications dans les plans de l'architecte quand il ne les trouvait pas assez grandioses; soldant les factures, sans que jamais les contrôleurs de l'Évêché puissent déceler une seule erreur dans la gestion.

Des files interminables de charrettes de transport se suivaient sur les routes menant à Ker-Anna; des bras de partout, passaient sur les chantiers des travaux; mais il n'y eut ni confusion ni accidents, et les volontaires s'en retournaient toujours chez eux heureux d'avoir fait leur corvée d'amour.

► sainte Anne. Nicolazic les avait noués dans son mouchoir et, avec Lézulit, était allé au presbytère pour les montrer au recteur. C'est le vicaire qui avait répondu et ne voulait rien changer à sa manière de voir. C'était vraiment désappointant.

Mais le soir du 7 mars, vers onze heures, sainte Anne apparut à Nicolazic qui, couché mais ne dormant pas, disait son chapelet. Elle lui dit:

«Yves Nicolazic, appelle tes voisins, comme on te l'a conseillé. Amène-les avec toi au lieu où le flambeau vous conduira. Tu y trouveras la statue qui te mettra à couvert du monde, lequel connaîtra enfin la vérité de ce que je t'ai promis.»

Nicolazic se lava, s'habilla prestement, courut chercher des voisins, entre autres, Jean Le Roux, qui se munît d'une bonne pioche. Le groupe suivit alors le flambeau qui les conduisit au Boceno. Là, le cierge s'éleva à trois reprises, puis disparut dans la terre. Nicolazic marqua du pied la place où le cierge s'était enfoncé. Jean Le Roux creusa. Il heurta vite une pièce de bois. On dégagée du sol une statue. Au matin, après l'avoir nettoyée, on y vit encore des traces de peinture. C'était une statue de sainte Anne en bois dur, endommagée par son séjour de plusieurs siècles dans la terre.

Voilà le signe indubitable de la vérité des apparitions de sainte Anne à Nicolazic et de sa demande d'une chapelle. Devant la bonne foi sans faille du voyant, et devant l'affluence toujours croissante des pèlerins, l'évêque de Vannes, Mgr de Romadec, accorda enfin la permission de construire la chapelle, et la première pierre fut bénite le jour même de la fête de sainte Anne, le 26 juillet 1625, avec une première messe célébrée sur les lieux, devant une foule immense, par le recteur Dom Renoué.

Les travaux

C'est le paysan sans scolarité, Yves Nicolazic, qui anima les travaux de construction, se faisant entrepreneur, trésorier, même quêteur sur la route quand les aumônes des pèlerins étaient insuffisantes; organisant des charrois de pierres et d'autres matériaux fournis par les habitants qu'il y intéressait dans un rayon de 10 à 12

lisons, l'abbé J. Cornuel, remarque à ce sujet: «Nous attendons avec ferveur et sérénité ce que l'Église décidera à ce sujet, mais avec un très grand espoir aussi. Le jour où il sera canonisé, en Bretagne, en France, dans le monde, les paysans et les pères de familles seront à l'honneur.»

Pèlerinages, messes, processions, dévotions en groupes et privément ont continué sans interruption depuis près de trois siècles et demi au coin de terre bretonne élu par sainte Anne. Et la bonne grand-mère de Jésus n'a cessé d'y dispenser ses faveurs en surabondance. La chapelle vit ses murs se couvrir d'ex-votos. Et que d'autres remerciements silencieux se sont élevés là vers la grande bienfaitrice.

Après les années de la grande révolution française, il ne restait guère sur les lieux que des ruines, des débris de statues. L'antique statue de bois, miraculeusement retrouvée dans la terre du Boceno, avait elle-même été livrée aux flammes.

Mais la ferveur et l'amour des Bretons pour leur grande patronne étaient demeurés vives, et le domaine de sainte Anne fut vite relevé des déprédations des sans-Dieu, avec plus de splendeur encore qu'auparavant. En 1825, une nouvelle statue prit la place de la vénérée statue incendiée par les révolutionnaires. Dans le socle de cette nouvelle statue, on avait cependant enchassé un fragment de la statue miraculeuse que le feu n'avait pas totalement consumé.

Restauration et jours de gloire

Les Carmes, expulsés par la Révolution, ne revinrent pas à leur couvent de Sainte-Anne; mais l'Évêque de Vannes ayant établi là un petit séminaire, le sanctuaire eut des prêtres, du personnel enseignant et une belle chorale de séminaristes pour les offices liturgiques.

L'historique du sanctuaire restauré s'honore de dates particulièrement solennelles. Entre autres, 1868,



Cérémonie du «Grand Pardon» au sanctuaire de sainte Anne d'Auray le 26 juillet



Basilique actuelle de sainte Anne d'Auray

quand une belle basilique, grande comme une cathédrale, prit la place de l'ancienne chapelle trop petite, et que la statue de sainte Anne reçut les honneurs du couronnement.

Pas un seul Breton bien né, s'il en a la possibilité, ne voudra passer sa vie sans aller au moins une fois en pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray. Comme l'a écrit Brizeux, poète breton du 19e siècle, né à 16 milles (25 km) du domaine de sainte Anne:

*C'est notre mère à tous; mort ou vivant, dit-on,
À Sainte-Anne d'Auray doit aller tout Breton.*

De Bretagne au Canada

Venons-en maintenant à l'autre grand lieu où sainte Anne attire les foules et multiplie ses libéralités: celui de la province canadienne de Québec dont l'origine suivit de près celle de la Bretagne: Sainte-Anne de Beaupré.

Quelque 30 ans après la pose de la première pierre au sanctuaire breton d'Auray, il y eut au Canada (alors appelé Nouvelle-France), sur la rive nord du St-Laurent, une chapelle dédiée à sainte Anne, où les faveurs obtenues de la sainte déclenchèrent dès le début ce qui allait devenir une «marée de pèlerins», pour employer l'expression du Père Eugène Lefebvre, Rédemptoriste, dans sa brochure *Terre de miracles*.

Beaupré et Auray seraient même, en quelque sorte, deux maillons de la même chaîne, entre lesquels, par la

► bonté et la puissance de sainte Anne, l'Atlantique a servi de joint plutôt que de séparation. En effet, à défaut de document écrit, il y a la tradition, bien fiable dans un pays encore jeune. On lit dans la brochure du Père Lefebvre:



«Selon la tradition, quelques marins bretons atterrirent à Beaupré, après avoir été sauvés miraculeusement du naufrage par la bonne sainte Anne. Au cours de la tempête, ils avaient fait voeu de construire une chapelle là où ils toucheraient le sol. Ils se hâtèrent donc de réaliser leur promesse. Ce fut le premier sanctuaire élevé à Beaupré en l'honneur de sainte Anne.»

Dans leur détresse, ces Bretons avaient invoqué leur sainte Anne d'Auray. Exaucés, ils plantèrent en terre française d'Amérique une sainte Anne de Beaupré, qui allait faire de ce lieu bénit une «terre de miracles».

Première église paroissiale

Ceci se passait avant 1658. La petite chapelle du voeu n'était sans doute qu'un modeste oratoire pour dévotion privée, non pas une église paroissiale.

C'est en 1658 que les familles établies à cet endroit de la côte de Beaupré, qu'on appelait alors le Petit Cap, firent les démarches voulues pour se donner une église paroissiale et obtenir un prêtre résident. Jusqu'à ce que les dépendaient du curé de Château-Richer. Un acte notarié du 8 mars 1658 fait don, par Etienne Lessard, d'un terrain pour fins du culte. Les travaux commencent dès le 13 de ce même mois et vont rapidement.

Cette première église paroissiale, érigée trop près

du rivage, à cause des hautes marées du printemps, dut être reportée un peu plus loin. Elle fut dédiée à sainte Anne et ouverte au culte en 1662.

La statue miraculeuse, au pied de laquelle des centaines de mille pèlerins sont venus prier, fut vraisemblablement apportée à l'église Ste-Anne par le Bienheureux François de Laval, premier évêque de Québec (et du Canada), lors de sa visite à cette église en février 1662. Il était arrivé à Québec en 1659.

Lors d'une autre visite, le 12 mars 1670, le même saint évêque fit don au sanctuaire d'une première relique de sainte Anne, un fragment d'un doigt de la sainte, tiré de la grande relique d'Apt. Nous avons dit plus haut comment une relique beaucoup plus grosse, prise d'un bras de sainte Anne, fut obtenue par le Cardinal Taschereau et remise par lui au même sanctuaire, le 26 juillet 1892.

Miracles: guérisons et conversions

Mais la bonne sainte Anne n'attendit pas ces reliques pour déverser ses faveurs dans son sanctuaire canadien de Sainte-Anne de Beaupré. Des 1662, les guérisons, conversions et autres faveurs y pleuvaient. Déjà, lors des fondations de l'église, la sainte avait guéri instantanément un perclus, Louis Guimont, lorsque, de peine et de misère, il parvint à y déposer trois petites pierres. Mais c'est surtout à partir de l'installation de la statue "miraculeuse" en février 1662 que les miracles se succédèrent en litanie. Et c'est justement pour cela que la statue a été appelée miraculeuse.

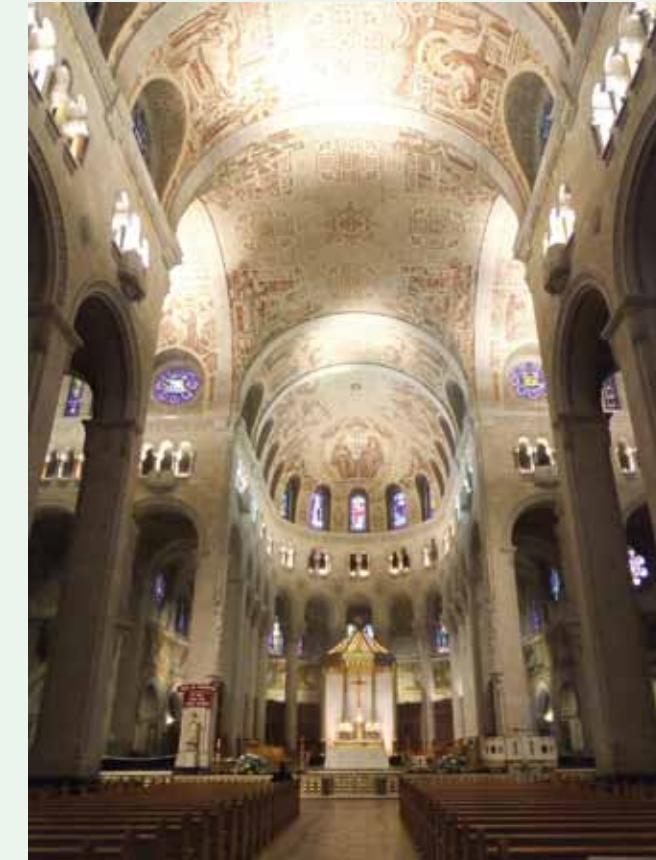


La guérison de Louis Guimont, telle que représentée au Musée du sanctuaire de sainte Anne de Beaupré.

Déjà, dans une lettre datée du 30 septembre 1665, la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, fondatrice du Couvent des Ursulines de Québec, écrivait:

«A sept lieues d'ici, il y a un bourg appelé le Petit Cap, où il y a une église de sainte Anne, dans laquelle. Notre Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte mère de la très sainte Vierge. On y voit marcher des paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit reçoivent la santé.»

Avant même la construction du premier sanctuaire, sainte Anne, nous l'avons vu, s'était montrée secours des matelots. Elle a plusieurs fois répété ce service. Des



La basilique actuelle de sainte Anne de Beaupré, à 30 minutes de route à l'est de la ville de Québec. Elle peut accueillir 2000 personnes assises.

nord, entre l'Île d'Orléans et la rive de Beaupré, ils saillaient du canon en passant.

En 1667, l'abbé Morel, en charge du sanctuaire, publiait déjà un recueil de miracles de la bonne sainte Anne. Il notait aussi le fait des nombreuses conversions dont il avait été témoin, ajoutant que «ces faveurs se passant entre Dieu et l'âme, au secret du cœur, elles ne se connaîtront bien que dans l'éternité».

Les pétitions à la bonne sainte Anne ont continué au cours des trois siècles écoulés. Évidemment chaque demande n'obtient pas un prodige. Comme l'écrivait le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec: «Beaucoup sont venus implorer leur guérison au pied de la statue miraculeuse. Plusieurs ont été exaucés. La plupart sont repartis avec leurs maladies et infirmités. Mais souvent, ces derniers ont été les grands privilégiés de sainte Anne, car c'est dans les âmes que Dieu fait ses plus grands miracles.»

Pèlerinages

Les pèlerinages, individuels ou de familles, ont commencé dès 1658. On a vu s'organiser des pèlerinages en groupes à partir de 1663. De plus en plus gros et de plus en plus nombreux. Le flot continue, amenant des pèlerins de toute l'Amérique.

Un rapport couvrant les trois siècles de 1660 à 1960, estimait à 25 millions le nombre d'hommes et

► de femmes venus de tous les points du monde vers le petit village de Sainte-Anne de Beaupré. À elle seule l'année du troisième centenaire, 1958, amena plus de deux millions de pèlerins à Ste-Anne de Beaupré.

Le culte de sainte Anne s'est étendu au Canada et dans tout le continent. On y trouve bien d'autres sanctuaires et églises sous le vocable de sainte Anne. Mais le sanctuaire de la côte de Beaupré reste le grand centre d'attraction. Les 700 000 Canadiens français émigrés aux États-Unis au cours du 19e siècle ont porté son renom dans la grande république. Et, comme on l'a dit plus haut, en 1892, lors du passage à New-York de la relique apportée de Rome pour Beaupré, 250 000 Américains vinrent la vénérer en trois semaines. Un flot continu, à tel point qu'il fallut tenir constamment dix policiers en faction pour guider la circulation à l'entrée et à l'intérieur de l'église où elle était exposée. Tous ces dévots de Notre-Dame portèrent le nom de Sainte-Anne de Beaupré dans leurs régions respectives.

Sanctuaires successifs

Dans tout lieu de pèlerinage, un accroissement dans la fréquence des pèlerinages et le nombre des participants réclament des agrandissements des sanctuaires. À Sainte-Anne de Beaupré, dès 1676, le sanctuaire de 1661 était devenu trop petit et menaçait



Au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, un grand reliquaire contient la relique insigne d'une partie de l'avant-bras de sainte Anne, qui fut donnée au Sanctuaire par le Pape Jean XXIII en 1960.

d'ailleurs de tomber en ruines. Sous l'impulsion de Mgr de Laval, on entreprit de le remplacer par une église plus spacieuse et en pierre. Cette nouvelle église mesurait 80 pieds de longueur par 28 pieds de largeur, ce qu'on jugeait grand, comparé à la précédente.

Restaurée une première fois en 1686, elle devenait à son tour trop petite et, en 1694, on l'agrandit de 20 pieds. Un siècle plus tard, en 1784, on la rebâtit presque en entier, et elle put servir au culte presque un autre siècle, jusqu'en 1876.

Mais dès 1872, devant le vieillissement de cette église, on décida de bâtir une vraie basilique, qui fut terminée et livrée au culte en octobre 1876. Mais les afflux de pèlerins continuaient de grossir, et dès 1882, il fallut l'élargir en y ajoutant des bas-côtés; une deuxième fois en 1886, en l'allongeant de 40 pieds. On surmonta alors la façade de deux tours, avec entre elles une imposante statue de sainte Anne.

Le 29 mars 1922, les fidèles dévots de sainte Anne de tout le pays furent plongés dans la tristesse en apprenant la destruction de fond en comble de la basilique, du monastère et du juvénat des Rédemptoristes. Seule demeurait en place, comme un signe d'espérance après le sinistre, la statue dominant la façade du sanctuaire.

La basilique a été reconstruite, de grandes dimensions: 325 pieds de longueur par 200 de largeur et 300 pieds de hauteur jusqu'à la croix. L'intérieur: 5 nefs, 20 chapelles rayonnantes, 24 confessionnaux. Les sculptures, dans l'intérieur et le vestibule, sont l'œuvre d'artistes canadiens. Les verrières viennent de Paris.

Tant que la foi et la piété demeureront au Canada, son sanctuaire de Beaupré traversera toute vicissitude qui puisse l'éprouver, qu'elle vienne des hommes ou des éléments.

Gardiens du sanctuaire

En 1877, il était venu 40 000 pèlerins au sanctuaire de Beaupré. Les trois prêtres séculiers desservant la paroisse ne pouvaient vraiment plus suffire à la besogne. Sur leurs instances, l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, décida de confier l'oeuvre à une communauté religieuse. Il fit appel au Général des Rédemptoristes, qui s'empressa d'accepter l'invitation. Et depuis 1878, ce sont des Rédemptoristes qui gardent le sanctuaire et s'occupent à la fois de la paroisse et des pèlerins.

Deux ans auparavant, le 7 mai 1876, à la requête de Mgr Taschereau, le Pape Pie IX avait proclamé sainte Anne, patronne de la province ecclésiastique et civile de Québec.

En fait de patrons: Saint Joseph est le premier patron du Canada tout entier; sainte Anne est patronne de la Province de Québec, dont la population est très majoritairement catholique et de nationalité française; saint Jean-Baptiste est patron des Canadiens-Français, où qu'ils se trouvent.

Louis Even



Un logiciel nommé «Amour»

vous demandant si vous voulez installer «Amour pour la vie» dans votre système. Est-ce que vous l'avez reçu?

– Oui, je l'ai reçu. Et j'ai répondu oui. Est-il bien installé, maintenant?

– Oui, mais souvenez-vous que votre programme «Amour» est une version partagée. Vous devriez vous connecter à d'autres cœurs pour des mises à jour essentielles à son bon fonctionnement.

– Oups, je viens de recevoir un message d'erreur, déjà!

– Que dit ce message, madame?

– Le message dit «ERROR 142 - PROGRAM NOT RUNNING ON INTERNAL COMPONENTS». Qu'est-ce que ça veut dire?

– C'est un problème commun qu'on voit souvent lors de la première installation.

– D'accord. Que dois-je faire, alors?

– Regardez dans votre menu principal. Vous devriez voir les cases «S'accepter soi-même». Je vous conseille, si cela n'est pas déjà fait, de cocher aussi les cases «Se pardonner soi-même», «S'auto-féliciter» et «Connaître ses propres limites».

D'ailleurs, vous devriez supprimer les options «S'autocritiquer» et «Se renfermer sur soi-même».

– C'est fait! Tiens, il y a de nouveaux fichiers qui viennent d'apparaître dans mon cœur... Il y a le fichier «Sourire.JPG» qui vient de s'ouvrir, puis le fichier «Bonheur.mpg» qui se met à jouer et le programme «Paix-intérieure.exe» qui vient de démarrer...

Ho là là, est-ce normal ces nouvelles couleurs et ces nouveaux sons?

– Oui, madame, tout à fait normal. Et il y en a beaucoup plus. Vous les découvrirez tout au long de vos futures mises à jour.

Une dernière chose avant de terminer...

– Oui?

– N'oubliez pas que ce programme est gratuit. Et en tant que logiciel partagé, il vous serait profitable de le partager avec les autres qui pourraient en avoir besoin. N'oubliez pas que, plus vous partagerez avec d'autres cœurs, plus votre programme se développera.

– Je vous remercie de tout cœur, monsieur.

Que Jésus les reçoive dans son Paradis



M. et Mme Lucien Blais à notre congrès en 2010

Le 14 mai 2013 à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. **Lucien Blais**, de Saint-Léon de Val Racine, près de Lac Mégantic, grand apôtre et bienfaiteur de Vers Demain depuis des années avec son épouse. Les Pèlerins de saint Michel vous entourent de leur affection et s'unissent à vos prières pour le repos de l'âme de ce vaillant et fidèle créditiste que fut votre cher époux Lucien, avec qui vous avez partagé une vie d'apostolat, de sacrifices et de don de vous-même. Frappés tous les deux par la vérité du Crédit Social, vous vous en êtes fait les apôtres et le feu sacré ne s'est jamais éteint.

Chère madame Lucien Blais, sûrement que nos fondateurs, M. Louis Even, Mme Côté-Mercier et M. Mercier étaient là, à la porte du Ciel, pour dire à saint Michel: «Celui-ci est l'un des nôtres, il a bien gagné sa couronne, ouvrez lui la porte du Ciel, comme il nous a ouvert la porte de sa maison pour nous recevoir à manger, pour nous donner à coucher, pour nous permettre de tenir les assemblées de Vers Demain à St-Léon.» Avec quelle bonté et douceur, votre époux nous recevait ! Que de mérites il a gagné à faire le porte en porte, à accompagner les Plein-Temps, à distribuer des circulaires !

Si l'Oeuvre s'est perpétuée dans les régions, c'est grâce au grand dévouement de ces valeureux pères et mères de famille qui se sont donnés sans compter pour faire rayonner la lumière du Crédit Social dans leur milieu.

L'Oeuvre de Vers Demain perd un grand apôtre, mais le Ciel gagne un saint qui sera toujours près de son épouse bien-aimée pour l'aider et la soutenir dans les moments difficiles de la vieillesse. Et ayant retrouvé sa jeunesse au Ciel, il pourra encore mieux épauler les Pèlerins de saint Michel dans leur dur combat pour établir le règne du Christ-Roi sur tous les pays et pour abattre Mammon, le démon de l'argent, qui a réussi à enchaîner tous les peuples avec le système d'argent-dette des banquiers qui multiplie les pauvres par milliards sur la terre.

La séparation est toujours douloureuse, mais quel bonheur pour lui de pouvoir contempler Dieu face face, avec Marie, notre sainte Mère, tous les anges et les saints, chantant les plus beaux hymnes à la gloire du Père du Fils et du Saint-Esprit, éternellement...

Madame Rita Pilon Salvail (Bernard Gaouette en deuxième noces) est décédée le 17 avril 2013, à l'âge de 91 ans. Domiciliée à Ville-Marie au Témiscamingue, elle était l'épouse en premières noces de feu Gérard Salvail. Tous deux ont été de grands collaborateurs de l'œuvre de Vers Demain. Souvent, leur maison servait de salle pour les assemblées locales des Pèlerins de saint Michel. Malgré les lourdes tâches de la ferme et celles d'une belle famille de 9 enfants, madame Salvail trouvait encore le temps d'accompagner les Pèlerins au porte en porte. Avec son beau sourire, elle les accueillait chaleureusement à sa table et les hébergeait pour la nuit. Elle était aussi une grande priante, récitant souvent le très saint Rosaire. Une sainte mère de famille soucieuse d'accomplir son devoir d'état, tout en étant charitable envers le prochain et dévouée envers l'œuvre des Pèlerins de saint Michel. Une messe a été célébrée à la chapelle de la Maison Saint-Michel, samedi le 27 avril, pour le repos de son âme.

Rhéal Doucette, de Collette, au Nouveau-Brunswick, est décédé le 17 avril, âgé de 79 ans. Il est né le 13 mai 1933, anniversaire de la première apparition de Notre-Dame à Fatima. M. et Mme Doucette portaient bien haut le flambeau de Vers Demain dans leur région. Les directeurs et les Plein-Temps pouvaient compter sur leur aide en tout temps. Éclairés par la grande lumière du Crédit Social, ils en étaient convaincus et ils s'en sont faits les fervents propagandistes. Ils organisaient les assemblées, allaient de porte en porte présenter Vers Demain aux familles, et recevaient nos Pèlerins pour les repas et coucher avec autant d'affection que les membres de leur famille. Eblouis par la lumière du Crédit Social qui offre une vraie solution au grave problème de la pauvreté, ils en étaient le porteflambeau, apportant ainsi aux pauvres la bonne nouvelle d'un avenir meilleur. Samedi le 20 avril et dimanche le 28 avril, à l'occasion de l'assemblée du mois des Pèlerins de saint Michel, la messe a été célébrée pour le cher défunt.

Noël Pelletier de St-Aubert de l'Islet est décédé à l'Hôpital de Montmagny, le 27 mai 2013, à l'âge de 72 ans et 5 mois. Il souffrait d'insuffisance rénale grave depuis plusieurs années. Il avait recourt à la dialyse. Il était en phase terminale qui a nécessité une hospitalisation de 12 jours, avant sa mort. M. et Mme Noël Pelletier ont eu une belle famille de 8 enfants à qui ils ont transmis leurs valeurs catholiques et créditistes. Pendant ces 12 jours le malade très serein s'est bien préparé à la grande rencontre avec son Créateur dans une atmosphère de piété. Il ne s'est jamais plaint, il était serein et toujours souriant. L'aumônier lui a servi tous les soins spirituels, il lui a administré le Sacrement des malades et le saint Viatique. Il a été très édifié par les dernières paroles de son pénitent. Madame Pelletier et les huit enfants agenouillés autour du lit récitaient le Rosaire souvent à la demande du cher Papa mourant. Il s'est éteint toujours serein et en souriant. Cela a bien impressionné le personnel, les infirmiers et infirmières de l'hôpital. «Le Rosaire est ma prière préférée.» Une famille qui prie est une famille unie» (Bx Jean-Paul II) La famille de Noël Pelletier fait partie de ce grand réseau de familles créditistes plantées à travers toutes les régions du Canada, qui accueillent pour les repas, hébergement, assemblées régionales, par pure conviction, sans rémunération, les Pèlerins de saint Michel de passage dans leur région. Une messe pour le repos de l'âme de Noël Pelletier a été célébrée à la chapelle de la Maison Saint-Michel, samedi le 8 juin à 8 heures et une deuxième messe sera célébrée à la Maison de l'Immaculée, dimanche le 23 juin à 17 heures, à l'occasion de l'assemblée du mois des Pèlerins de saint Michel.

Gérard Tremblay, un fervent propagandiste de Vers Demain, de Montréal, est décédé le 2 juin d'un infarctus. Il avait 89 ans. Ayant compris le Crédit Social dès sa jeunesse, dans les années 1950, il s'en est fait le propagandiste et un propagandiste bouillant, flamboyant d'enthousiasme pour une aussi grande vérité, une si belle lumière qu'est le Crédit Social qui avec la Puissance de Dieu, mettra fin au règne de Mammon le démon de l'argent. Ce démon pervers a réussi à enchaîner tous les peuples avec son système d'argent dette. Gérard Tremblay était là tous les mercredis soirs, au Buffet de Paris pour l'assemblée hebdomadaire tenue par les fondateurs Louis Even et Gilberte Côté-Mercier, avec les Provencher, les Benoit, les Lahaie, les Raymond, les Fournier, la famille Léonidas Lefebvre, et les autres apôtres de Vers Demain. On chantait le Crédit Social à plein poumon, ensuite, on récitat le chapelet, puis c'était le rapport des activités et suivaient les conférences. On emmagasinait assez de feu pour partir en équipe dès le vendredi soir dans les campagnes environnantes visiter les familles de porte en porte, en mendiant repas et couche. Le dimanche matin, après avoir entendu la messe, Gérard Tremblay se plantait sur le perron de l'église pour faire un discours sur le Crédit Social et invitait les gens à s'abonner au beau journal Vers Demain, puis on continuait la visite aux

familles toute la journée. Il était père de deux garçons Serge et Michel. A Montréal, les dimanches matin avec ses deux fils, après chaque messe ils distribuaient des circulaires de Vers Demain aux gens sur le perron de l'église. Électricien de métier, il est venu aider bénévolement à l'installation de l'électricité à la Maison Saint-Michel et à la Maison de l'Immaculée et il nous a réglé bien des problèmes concernant ce secteur. Il est toujours resté fidèle à la cause. A Rougemont, la messe sera célébrée pour le repos de son âme à la Maison Saint-Michel, samedi le 15 juin à 8 heures du matin et à la Maison de l'Immaculée, dimanche, le 23 juin, à 17 heures à l'occasion de l'assemblée mensuelle des Pèlerins de saint Michel.

Heureux ceux qui ont faim et soif de justice, car ils seront rassasiés ! (Mt 5,6.) On peut dire que cette parole de l'Evangile s'applique bien à ces bons Pèlerins de saint Michel envolés au Ciel pour l'éternité bienheureuse.

Thérèse Tardif

Gens de Montréal et de Laval

Nouvelle adresse pour la réunion du 2e dimanche de chaque mois

Église St-Vincent Ferrier près du métro Jarry

Entrée sur la rue Henri-Julien au numéro 8145

14 juillet, 11 août

1.30 hre p.m.: heure d'adoration

2.30 heures p.m.: Réunion

Pour informations: 514-856-5714

Assemblées mensuelles

Maison de l'Immaculée, Rougemont Chaque mois aux dates suivantes:

23 juin, 28 juillet

Session d'étude du 21 au 30 août

Congrès: 31 août, 1-2 septembre

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet

5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle de la Maison de l'Immaculée.

6.15 hres p.m. souper avec ses provisions

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

U.S. Postage Paid
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA

Retournez les copies non livrables au Canada à:

VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)



31 août, 1-2 septembre 2013

Congrès des Pèlerins de saint Michel

Thème: L'argent doit être le serviteur, et non le maître de l'homme

**Maison de l'Immaculée, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC, Canada**



**Tout juste avant notre Congrès, du 21 au 30 août:
session d'étude sur la
démocratie économique**

**vue à la lumière de la
doctrine sociale de l'Église.
Plusieurs évêques, prêtres
et fidèles laïcs d'Afrique et
d'autres continents seront
présents. Tous sont invités !**

